

Préambule

Comme le prévoit le Règlement d'organisation, chaque année, l'administration communale élabore à l'attention du Conseil de Ville le rapport d'activité générale de l'administration communale. Ce document permet de relater les nombreuses facettes de l'activité communale et de prendre ainsi conscience de l'immense travail, souvent méconnu, accompli par le personnel de la Ville.

Parmi les différents projets menés à terme, le Conseil communal a poursuivi la démarche lancée il y a quelques années, relative au processus visant à améliorer le fonctionnement de l'administration communale. Ainsi, l'Exécutif a entamé une réflexion visant à modifier les structures de l'administration delémontaine en se fixant comme cadre politique la recherche de synergies intéressantes, tant qualitatives que quantitatives, et l'optimalisation des processus internes et des effectifs de personnel.

Dans ce cadre, le Conseil communal a décidé de regrouper les trois services techniques de la Municipalité dans deux nouveaux services. Cette réforme administrative, de la compétence du Conseil communal, a débouché sur la proposition de réduire le nombre de membres du Conseil communal de 7 à 5, y compris la fonction de maire. Dans cette lignée, le Conseil de Ville a proposé également de réduire le nombre de conseillers de ville de 51 à 41, ce que le corps électoral a accepté,

En ce qui concerne la population, ainsi qu'au 31 décembre 2008, Delémont dénombrait 11461 habitants, soit une augmentation de 71 personnes par rapport à l'année précédente qui avait également connu une augmentation. Cette troisième augmentation consécutive de la population communale est un signe encourageant. Alors que Delémont a perdu plus de 500 habitants de 1995 (11'824 habitants) à 2005 (11'266), cette inversion de la tendance démographique est bienvenue.

En outre, le Conseil communal constate que le nombre de permis délivrés a atteint un record, sur une moyenne calculée sur les 10 dernières années. Malheureusement, en raison de la crise financière qui s'est déjà fait sentir, le nombre de permis publiés a été, lui, inférieur à ceux de 2007.

L'année 2008 a à nouveau été marquée par une très forte progression du nombre de logements construits, non seulement en ce qui concerne les maisons individuelles mais également pour ce qui touche aux constructions de nouveaux bâtiments locatifs. Le montant des investissements est également réjouissant, avec une forte progression, en particulier en ce qui concerne les grands projets industriels ou locatifs.

Le Conseil communal se réjouit de ces résultats et constate que la qualité de vie en ville conjuguée avec la construction de nouveaux logements et de nouvelles entreprises sur le territoire communal confirme l'attractivité de Delémont en tant que centre d'agglomération. Pour le futur, il est toutefois conscient des efforts qu'il faudra encore fournir, notamment pour contrer les effets redoutés de la crise économique actuelle. Un plan de relance ambitieux mais réaliste apparaît comme urgent.

Au niveau financier, les comptes 2008 bouclent avec un déficit de Fr. 1'049'968.-, alors que Fr. 197'000.- avaient été budgétisés. Ce mauvais résultat s'explique par principalement par une diminution des impositions des personnes morales.

Durant l'année 2008, le Conseil communal a pu réaliser ses objectifs grâce au soutien du Conseil de Ville, des commissions communales et des agents de la fonction publique. De manière loyale et efficace, ils ont aidé le Conseil communal à administrer la Ville avec satisfaction. L'Exécutif relève également l'engagement des nombreuses sociétés et associations locales qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour que Delémont demeure une ville animée, riche en contacts humains et soucieuse de son développement harmonieux. A toutes et à tous, il exprime ses profonds et sincères remerciements.

Gilles Froidevaux, maire
André Parrat, conseiller communal, vice-maire
Pierre Brulhart, conseiller communal
Patricia Cattin, conseillère communale
Françoise Collarin, conseillère communale
Josy Simon, conseiller communal
Renée Sorg, conseillère communale

1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE

(Responsable : M. Gilles Froidevaux, maire)

Corps électoral

En 2008, le corps électoral s'est rendu 3 fois aux urnes pour se prononcer sur différents objets de compétence communale comme suit :

Votation du 1^{er} juin 2008

La modification des articles 27 et 30 du Règlement d'organisation de la Commune municipale (ROCM) a été acceptée comme suit :

Electeurs inscrits	:	8582
Cartes rentrées	:	3334
Bulletins rentrés	:	3286
Bulletins blancs	:	89
Bulletins nuls	:	17
Bulletins valables	:	3180
Nombre de oui	:	2191
Nombre de non	:	989
Participation	:	38,84%

La création de la fonction de « Délégué-e à l'énergie et au développement durable » sans augmentation de personnel au sein de l'Administration communale, et le financement de la politique énergétique et de développement durable par un prélèvement sur l'énergie électrique a été refusée comme suit :

Electeurs inscrits	:	8582
Cartes rentrées	:	3334
Bulletins rentrés	:	3296
Bulletins blancs	:	57
Bulletins nuls	:	9
Bulletins valables	:	3230
Nombre de oui	:	1327
Nombre de non	:	1903
Participation	:	38,84%

Votation du 26 octobre 2008

Le principe du financement du développement des infrastructures culturelles et sportives de la Ville de Delémont, par une augmentation de la quotité d'impôt de 0,05 point, dès 2009, a été refusé comme suit :

Electeurs inscrits	:	8609
Cartes rentrées	:	3693
Bulletins rentrés	:	3692
Bulletins blancs	:	4
Bulletins nuls	:	6
Bulletins valables	:	3682
Nombre de oui	:	1752
Nombre de non	:	1930
Participation	:	42,89%

Votation du 30 novembre 2008

Le crédit de Fr. 322'000.- en faveur de l'étude de l'extension du Collège de Delémont a été accepté comme suit :

Electeurs inscrits	:	8639
Cartes rentrées	:	3989
Bulletins rentrés	:	3951
Bulletins blancs	:	28
Bulletins nuls	:	8
Bulletins valables	:	3915
Nombre de oui	:	3005
Nombre de non	:	910
Participation	:	46,17

1.2 Conseil de Ville

Présidente :	Mme Sylvianne Mertenat
1 ^{er} vice-président :	M. Hubert Crevoisier
2 ^{ème} vice-présidente :	Mme Béatrice Müller
Scrutatrice :	Mme Juliette Kohler
Scrutateur :	M. Sébastien Lapaire
Chancelière :	Mme Edith Cuttat Gyger

Le Conseil de Ville s'est réuni 11 fois en 2008, ce qui représente quelque 29 heures de débats.

Le Bureau s'est réuni à 19 reprises, ce qui représente environ 7.5 heures de débats.

Au cours de l'année, les interventions suivantes ont été déposées : 12 questions écrites, 4 interpellations, 2 postulats et 7 motions.

Trois membres ont quitté cette autorité en 2008 : M. Gérard Wicht et Mme Agnès Lovis, PCSI ; Mme Clara Thentz, PS.

Sur les 51 objets soumis par le Conseil communal, le Conseil de Ville en a accepté 49.

1.3 Conseil communal

Président :	M. Gilles Froidevaux, Département de la mairie
Vice-maire :	M. André Parrat, Département des travaux publics

Membres :	Mme Patricia Cattin, Département de la culture et des sports
	Mme Renée Sorg, Département de l'urbanisme et de l'environnement
	M. Josy Simon, Département des affaires sociales, de la jeunesse et du logement
	M. Pierre Brulhart, Département de l'énergie et des eaux
Secrétaire :	Mme Edith Cuttat Gyger, chancelière communale

En 2008, le Conseil communal a tenu 47 séances.

1.4 Administration générale et Chancellerie communale

Sollicité par les organisateurs du Salon de l'immobilier, le Conseil communal a répondu à cette invitation en mettant sur pied un stand, axé sur le terrain d'habitation et la Zone industrielle. Le géoportail de la Ville et le parc industriel destiné aux nouvelles technologies et aux sciences de la vie ont également été présentés. Le Conseil communal tire un bilan positif de ce salon par la qualité des contacts qui ont été établis à cette occasion et le nombreux public qui l'a visité.

La ville de Delémont a également été invitée comme hôte d'honneur à Moutier Expo 08. Le stand de la Ville a été complété pour la présence d'entreprises de la place : Swizza SA, Wenger SA, CABI Euro-Switzerland et les Produits du terroir, qui ont ainsi pu mettre en évidence leurs produits spécifiques.

1.5 Informatique

Audit du réseau

En février 2008, un audit du réseau physique a été effectué pour déterminer les points importants du réseau à consolider afin d'assurer une meilleure disponibilité en cas de panne (redondance). Il a permis également d'identifier les appareils actifs qui ne seront plus supportés par le fabricant et devront impérativement être remplacés (End-Of-Life). Le renouvellement du matériel fera l'objet d'un message au Conseil de Ville en 2009.

Services industriels

Depuis le début de l'année, le nouveau logiciel de gestion mis en place pour répondre aux nouvelles directives de la LApEI est opérationnel. Le système de relevé d'index a été également mis à jour. Le transfert automatique des données des grands consommateurs a également été réalisé et est en fonction depuis novembre 2008.

Onduleur

Dans l'optique d'améliorer la disponibilité de l'infrastructure, un onduleur a été installé permettant de suppléer aux éventuelles coupures de courant et permettre ainsi à certains services de poursuivre le travail.

Gestion électronique de documents (GED)

Depuis fin 2008, le Service financier bénéficie d'un logiciel de scannage des factures créanciers afin de les archiver électroniquement. Ceci est la première phase d'introduction de la gestion électronique des documents qui sera poursuivie et étendue à d'autres services durant la législature.

Financement

En août 2008, le Conseil communal a décidé de mettre un terme au contrat de leasing matériel avec la société Lease It. Il prendra fin en décembre 2009 et fera l'objet d'un rachat de matériel au budget. Les futurs investissements à effectuer durant la législature seront financés directement.

Renouvellement du parc

Sept postes de travail ont été acquis afin de permettre un renouvellement régulier du matériel obsolète. Le parc est aujourd'hui composé de 7 serveurs et de 135 postes de travail.

Incidents et pannes

Durant l'exercice 2008, aucun incident majeur n'est venu perturber le fonctionnement du Service informatique.

Ecoles primaire et enfantine

L'acquisition d'un nouveau serveur pour les écoles de Delémont, en remplacement de l'ancien qui n'était plus réparable (cf. ancien rapport de gestion) a été faite. Du matériel de sauvegarde nécessaire pour le nouveau serveur a aussi été acheté.

La mise à niveau de certains logiciels scolaires a été réalisée. Le remplacement de certaines batteries de portables ainsi que divers périphériques (clavier, souris) a dû être effectué.

Lignes ADSL

Quatre bâtiments ont été passés en « internet gratuit pour les écoles », prestation offerte par Swisscom. Ceci permet de tester la qualité des prestations de l'opérateur et, à terme, si l'opération est concluante, de passer la totalité des écoles satellites (non reliées au réseau fibre optique de la Commune) à ce type de connexion, ce qui permettrait un gain de Fr. 3800.- par an.

Incidents et pannes

Le parc informatique des Ecoles primaire et enfantine est vieillissant et l'on rencontre de plus en plus de pannes nécessitant le remplacement de machines ou une réparation avec du matériel hors garantie. Cette pratique sera courante ces prochaines années si un renouvellement du parc n'est pas mis en œuvre.

Une panne dans les bâtiments reliés à Swisscom (voir ci-dessus) a créé des perturbations importantes durant près de trois semaines. Ces perturbations ne sont pas acceptables, et plusieurs démarches ont été entreprises afin d'améliorer la réactivité avec Swisscom dans de tels cas de figure.

Réseau intercommunal

La collaboration intercommunale en matière informatique, réunissant les communes de Courroux, Courtételle, Courrendlin, Bassecourt, Vicques et Delémont, se poursuit à la satisfaction générale. Le club des utilisateurs se réunit régulièrement et permet d'améliorer la solution informatique installée. Une solution centralisée sera étudiée en 2009.

1.6 Personnel

Mutations

En raison de la Loi sur la protection des données, ces renseignements ne sont pas publiés.

Le Conseil communal a nommé :

- M. Jean-Claude Schaffner, caporal de police.

Dans le cadre de l'offre annuelle du Conseil communal visant à réduire, pour qui le souhaite, son taux d'occupation, la diminution représente 0,7 poste.

A fin 2008, l'effectif du personnel communal régulier de la commune municipale était de 162 fonctionnaires (165 à fin 2007). Total des emplois (équivalence à plein temps) : 135.16 (137.85 à fin 2007).

Jubilaires

Mme Mariannina Tronolone, concierge auxiliaire	a été fêtée	pour	30 ans de service
Varin Didier, agent administratif aux SI	a été fêté	pour	30 ans de service
Blandino Francis, agent technique au Centre sportif	a été fêté	pour	25 ans de service
Frossard Véréne, ludothécaire	a été fêtée	pour	25 ans de service
Goetschi Jean-Luc, responsable administratif du personnel	a été fêté	pour	25 ans de service
Grob Pascal, caporal de police	a été fêté	pour	20 ans de service
Hammel Philippe, sergent de police	a été fêté	pour	20 ans de service
Migy Romain, bibliothécaire responsable	a été fêté	pour	20 ans de service
Monney Pascal, ouvrier TP	a été fêté	pour	20 ans de service
Monin Georges, concierge	a été fêté	pour	20 ans de service
Wälchli Stephan, ouvrier SI	a été fêté	pour	20 ans de service

Auxiliaires

Le nombre total d'auxiliaires engagés durant l'année 2008 s'est élevé à 230 personnes contre 117 l'année précédente. Cette augmentation s'explique par le fait que des nettoyages d'une durée de deux semaines ont été réalisés dans les établissements scolaires.

Plus précisément, les auxiliaires se répartissent de la manière suivante :

1. 39 (43) auxiliaires permanents (animateurs CDJ, concierges, concierges des écoles, institutrices des devoirs surveillés);
2. 191 (74) auxiliaires temporaires (maladie de longue durée, travaux exceptionnels, nettoyages des écoles, travaux de chômage) dont 108 personnes uniquement pour les travaux de nettoyages (pendant les vacances scolaires et représentant 4'114 heures)

Apprenti-e-s

Les apprentis (employés de commerce et bibliothécaires) se répartissent de la manière suivante : 3 apprentis en première année, 3 apprentis en deuxième année, 4 apprentis en troisième année.

Caisse maladie

342 personnes (319 en 2007, 315 en 2006, 291 en 2005, 323 en 2004) sont assurées auprès de l'assurance collective de la Municipalité.

Absences

En 2008, le nombre de jours d'absence pour cause de maladie (avec certificat) ou d'accident s'est élevé à 1'285 (1'688 en 2007). Dix fonctionnaires ont dû être remplacés pour cause d'absence de longue durée. A la fin de l'année, quatre demandes AI ou en attente de réinsertion étaient encore pendantes auprès des instances cantonales.

Absences du personnel communal pour cause de maladie, accident, maternité et requête AI 2008 (Les chiffres entre parenthèses sont ceux relatifs à 2007)						
Durée de l'absence *	Assurance maladie	Assurance accident professionnel	Assurance accident non professionnel	Congé maternité	Rétroactif AI	Total des jours d'absence
Absences inférieures à 3 jours sans certificat médical	173 (197)	0 (1)	2 (4)	--	--	175 (202)
Absences supérieures à 3 jours avec certificat médical	385 (494)	39 (66)	71 (137)	--	--	495 (697)
Absences supérieures à 30 jours	332 (441)	91 (259)	192 (89)	--	--	615 (789)
Total intermédiaire						1285 (1688)
Congé de maternité	--	--	--	120 (420)	--	120 (420)
Cas AI – demandes en cours ou réinsertion	343 (360)	174 (0)		--	0 (173)	517 (187)
Total général						1922 (2295)

* les chiffres sont exprimés en jours/personne occupée à 100 %

Total des personnes coupées :	409	(302)	
Effectif théorique ramené à un taux d'occupation à 100 % :	178	(185)	
Jours d'absence totaux divisés par le nombre de postes :	10.80	1922/178	(12.41 ;
2295/185)			
Jours d'absence dus exclusivement à la maladie ou l'accident :	7.22	1285/178	(9.12 ; 1688/185)

1.7 Archives

Généralités

Au cours de l'année 2008, le tri de la correspondance des années 1866 à 1932 a été poursuivi. Les Archives ont enregistré quelques petits versements. Des versements plus importants ont été différés à l'année 2009 et un nouveau local de dépôt avec compactus devra être aménagé ailleurs qu'à l'ARTsenal pour des raisons techniques.

Dans le cadre de la Commission de dénomination des rues, l'archiviste s'est occupé de travaux de recherche et de contrôle des lieux-dits pour les nouveaux plans cadastraux. A propos de la dénomination d'une nouvelle rue, il a rédigé une notice biographique sur Victor Helg (1835-1927), un grand maire de Delémont au XIXe siècle, parue dans le *D'lem Info* (No 181).

Renseignements / recherches / consultation des archives / prêts

L'archiviste a traité 24 demandes de renseignements provenant de services de l'administration (6) et de particuliers (22) : 8 concernaient des personnes ou familles, 2 des sites industriels, 6 le patrimoine bâti (bâtiments communaux et privés), 8 divers objets, tels sources sur le territoire communal, suffrage féminin, monument au mort français. Il a aussi effectué des recherches dans les dossiers de décès pour le service gérant les concessions de tombes du cimetière.

Une dizaine de personnes, dont certaines à plusieurs reprises (Denis Moine une trentaine de fois), sont venues consulter des documents : protocoles du Conseil et de l'Assemblée communale au XIXe siècle, plans cadastraux et permis de construire, Journal de l'abbé Daucourt (années 1914-1918), etc. En retour, certains chercheurs ont envoyé un exemplaire de leur travail : la revue « L'Hôtâ » No 28 (bâtiments Rippstein), une biographie de Francesco Pozzi (stuccateur de l'Hôtel de Ville) et, par Internet, un article sur « Josef Koetschet (1830-1898) : un Suisse dans l'Empire ottoman » et un autre sur « Delémont » à paraître dans l'ouvrage « Die Ikonographie der Schweizer Stadt (15.-19. Jahrhundert) ».

Les Archives ont aussi prêté divers dossiers à des services communaux, une série de plans de maisons locatives pour l'illustration d'un ouvrage sur l'histoire du logement populaire à Delémont et aussi la copie du code de police de 1356 pour l'exposition Blarer de Wartensee au Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy et à Aesch.

1.8 Commission de conciliation en matière de bail

Durant l'exercice 2008, la Commission de conciliation en matière de bail, présidée par M. Christian Minger, a traité 81 dossiers, ce qui représente une augmentation sensible du volume d'activité par rapport à l'année précédente. Par le jeu des requêtes collectives, ce nombre concerne 107 rapports de bail.

La commission a siégé à 70 reprises, traitant autant de dossiers en séance de conciliation.

Sur les 70 dossiers traités en séance, 51 ont abouti à une conciliation, 13 à un échec, 8 à une décision et 2 à un retrait. La différence de quatre unités s'explique par le fait que lors de requêtes collectives, la conciliation a abouti pour certains et échoué pour d'autres.

Les affaires les plus fréquentes portaient sur des contestations relatives à la résiliation du bail, à des décomptes de frais accessoires et à des augmentations de loyer.

En ce qui concerne les membres de la Commission de conciliation, il n'y a pas eu de changement en 2008.

1.9 Contrôle des habitants

Les chiffres mis entre parenthèses sont ceux relatifs à 2007

Documents établis

1582 (1714) formulaires de demande de papiers d'identité suisse ont été traités par le Contrôle des habitants à savoir :

Cartes d'identité	1058 (413 demandes « combi » et 645 demandes « carte seule »)
Passeports « standard 03 »	479 (413 demandes « combi » et 66 demandes « passeport seul »)
Passeports biométriques	45

Les cartes d'identité procurent à la Municipalité un bénéfice, par unité, de Fr. 20.80 pour un adulte et de Fr. 6.90 pour un enfant.

Les demandes de passeport génèrent un bénéfice de Fr. 32.50 pour un adulte et de Fr. 12.20 pour un enfant.

Les demandes « Combi » (passeport + carte d'identité) génèrent une bénéfice de Fr. 27.50 pour un adulte et de Fr. 7.20 pour un enfant.

Evolution de la population en 2008

Naissances	112	(115)
Décès	102	(105)
Mariages	82	(114)
Divorces	53	(86)
Naturalisations	84	(99)

<u>Etat de la population</u>	<u>31.12.2008</u>	<u>31.12.2007</u>	<u>Différence</u>
<u>Suisses</u>	8713	8680	+ 33
Hommes	4094	4060	+ 34
Femmes	4619	4620	- 1
<u>Etrangers</u>	2748	2710	+ 38
Hommes	1456	1450	+ 6
Femmes	1292	1260	+ 32
<u>Au total</u>	11461	11390	+ 71
Hommes	5550	5510	+ 40
Femmes	5911	5880	+ 31

<u>Année</u>	<u>Pop. totale</u>	<u>Suisses</u>	<u>Etrangers</u>
31.12.2008	11461	8713	2748
31.12.2007	11390	8680	2710
31.12.2006	11304	8606	2698
31.12.2005	11255	8581	2674
31.12.2004	11307	8556	2751
31.12.2003	11372	8598	2774
31.12.2002	11407	8581	2826
31.12.2001	11454	8619	2835
31.12.2000	11308	8532	2776
31.12.1999	11385	8611	2774
31.12.1998	11471	8667	2804
31.12.1997	11583	8792	2791
31.12.1996	11629	8819	2810
31.12.1995	11824	9007	2817
31.12.1994	11862	9133	2729
31.12.1993	11837	9156	2681
31.12.1992	11821	9206	2615
31.12.1991	11894	9230	2664
31.12.1990	11872	9240	2632

Statistiques diverses (au 31.12.2008)

<u>Personnes en séjour</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
Suisses	50	26	76
Etrangers + candidats à l'asile	69	48	117
Total général	119	74	193

<u>Répartition selon état civil</u> (pop. totale y.c. séjour)	<u>Hommes</u>		<u>Femmes</u>	
Célibataires	2637	(2530)	2231	(2179)
Divorcé(e)s	350	(348)	525	(513)
Marié(e)s	2358	(2331)	2357	(2332)
Marié(e)s-seul(e)s	74	(69)	44	(39)
Partenariats enregistrés	2	(2)	6	(6)
Séparé(e)s	145	(126)	144	(138)
Veuf(ve)s	103	(103)	678	(674)

Répartition par confession

Catholiques	3776	(3780)	4102	(4121)
Protestants	543	(549)	606	(611)
Autres confessions	714	(694)	689	(663)
Sans confession	517	(486)	514	(486)

Répartition par lieu d'origine (suisses)

Confédérés	3294 (3280) personnes
Jurassiens	5419 (5400) personnes

<u>Répartition par permis</u> (population étrangère)	<u>Hommes</u>		<u>Femmes</u>	
Permis de séjour (CO)	2	(4)	7	(3)
Autorisation temporaire	44	(65)	35	(33)
Sans permis (fonctionnaire international)	--	(1)	--	(--)
Permis de séjour (B)	327	(301)	358	(327)
Permis d'établissement (C)	1085	(1084)	899	(899)
Admissions provisoires	63	(29)	34	(20)
Frontaliers	2	(5)	7	(3)

Permis pour étrangers

Encaissé auprès des intéressés	Fr. 86'679.00	(Fr. 75'803.50)
Versé au Canton	Fr. 55'185.00	(Fr. 48'639.00)
Bénéfice pour la Municipalité	Fr. 31'494.00	(Fr. 27'164.50)

Durant l'année 2008, 951 (882) permis pour étrangers « B » et « C » ont été renouvelés dans la commune.

Ressortissants étrangers classés selon la nationalité et le nombre (y compris en séjour)

Italie	623	Russie	20
Espagne	372	Croatie	16
Portugal	348	Algérie	16
Serbie et Monténégro	345	Grande-Bretagne	13
France	279	Roumanie	12
Turquie	103	République dominicaine	11
Sri Lanka	53	Ethiopie	10
Bosnie-Herzégovine	50	Pologne	10
Allemagne	46	République tchèque	10
Cameroun	40	Thaïlande	9
Angola	34	Irak	9
Belgique	34	Ukraine	8
Macédoine	34	Afghanistan	8
Rép. démocratique du Congo	32	Etats-Unis	8
Maroc	31	Autriche	8
Kosovo	29	Colombie	7
Canada	27	Moldavie	7
Bésil	26	Chine	6
Erythrée	23	Côte d'Ivoire	6

Grèce	6	Argentine	3
Madagascar	6	Suède	3
Syrie	6	Vénézuela	3
Togo	6	Gabon	3
Bangladesh	5	Albanie	2
Chili	5	Haïti	2
Cuba	5	Liban	2
Guinée	5	Arménie	2
Inde	5	Ghana	2
Iran	5	Burundi	2
Tunisie	5	Philippines	2
Soudan	4	Rwanda	2
Nigéria	4	Sénégal	2
Géorgie	4	Slovaquie	2
Japon	4	Corée du Sud	2
Kenya	4	Somalie	2
Pérou	4		
Népal	4		

Puis avec 1 ressortissant chacun :

Australie, Belarus, Cambodge, Cap-Vert, Egypte, Equateur, Ile Maurice, Irlande, Finlande, Niger, Norvège, Pakistan, Pay-Bas, Vietman.

Soit au total : 86 (82) nationalités étrangères.

1.10 Jumelages

Jumelage avec Belfort

Les jardiniers de la Municipalité ont participé à la décoration d'un massif dans le cadre du Marché aux fleurs belfortain. La réciprocité s'est concrétisée avec la décoration, par les jardiniers de Belfort, du massif au carrefour route de Bâle / avenue de la Gare.

Jumelage avec La Trinidad, Nicaragua

Selon décision antérieure, la Municipalité a poursuivi son soutien au projet institutionnel visant à assurer une structure solide au « Mouvement communal nicaraguayen » et lui donner des perspectives à long terme.

La Ville, conformément au budget, a ainsi versé Fr. 35'000.- en 2008. Pour 2009, un montant identique a été intégré au budget communal.

Parrainage de Riù de Mori, Roumanie

Dans le cadre de ce parrainage, si les liens sont maintenus avec Opération Villages roumains, ils ne le sont plus avec les autorités locales roumaines qui n'ont plus répondu aux derniers contacts qui ont été pris.

1.11 Commission de la mairie

Séances

La Commission de la mairie, présidée par M. Jérôme Corbat, a siégé à six reprises en 2008.

Elle a préavisé favorablement :

- le message au Conseil de Ville relatif à l'initiative « Oui à des parcs gratuits » ;

- le message au Conseil de Ville concernant la modification partielle du Règlement communal concernant le montant des indemnités versées aux autorités, jetons de présence et vacations ;
- le message au Conseil de Ville concernant la professionnalisation de la fonction de commandant du CRISD.

Elle a préavisé défavorablement :

- le message du Conseil de Ville au corps électoral concernant la révision du Règlement d'organisation de la Commune municipale.

Foires mensuelles

	2007	2008
Janvier	13 forains	9 forains
Février	14	15
Mars	2	22
Avril	27	11
Mai	37	26
Juin	39	23
Juillet	34	30
Août	21	22
Septembre	10	27
Octobre	23	19
Novembre	12	4
Décembre	<u>15</u>	<u>18</u>
Total	247	226

Cimetière et funérarium

En 2008 il y a eu 102 décès sur la commune de Delémont, dont 75 incinérations, 14 enterrements, 8 enterrements à l'extérieur de la localité et 5 dons du corps à la science.

1.12 Service de police

Préambule

Le Corps de la police municipale est scindé en 2 unités, l'une administrative (3 personnes) et l'autre composée d'agents en uniforme (13 personnes). Les deux unités sont placées sous la responsabilité du Commissaire de police.

Le secteur administratif gère la correspondance inhérente au service, les autorisations de parcage et amendes d'ordre, les marchés, le registre des chiens, la gestion des objets trouvés. Ce service délivre également les autorisations pour les affichages et facture l'émolument y relatif. Le service au guichet fait également partie de ses tâches.

Les missions principales du personnel en uniforme (13 personnes) ont été identiques aux années précédentes et le service extérieur s'étend de 7h00 à 5h00.

Instruction

Les agents ont poursuivi leur formation continue, notamment au sujet de l'accueil des victimes de violences. Ils ont également participé à des instructions données par la Police cantonale, notamment au tir et à la sécurité personnelle ainsi que la formation continue dispensée par le Canton.

Activités

Les tâches de contrôle et de surveillance aux abords des lieux publics en rapport avec la présence de bandes de jeunes se sont poursuivies. On connaît plusieurs endroits à problèmes (Gare, Poste-Gare, Blancherie et Vieille Ville en général).

L'effort particulier pour l'éducation routière dans les écoles, ainsi que la formation de patrouilleurs scolaires, se sont poursuivis. Ce ne sont pas moins de 240 heures qui ont été consacrées à ces tâches.

Une convention de collaboration, dès le 1^{er} janvier 2007, a été signée entre les Exécutifs de Delémont et Courroux. Passée en assemblée communale à Courroux, cette convention a été acceptée à l'unanimité. Elle porte sur des tâches de police locale uniquement. Ainsi, les agents de Delémont interviennent également sur le territoire de Courroux. L'agent de Courroux est rattaché au poste de Delémont et est sous les ordres du Commissaire de police. Des séances de coordination sont organisées avec les Autorités communales de Courroux, qui mettent un véhicule de police équipé à disposition des forces de l'ordre.

Le Corps de police a connu un événement malheureux au mois de janvier puisque l'un de ses membres a été suspendu avec effet immédiat suite à des prélèvements d'argent dans les caisses des horodateurs. Une agente a décidé de donner une autre orientation à sa carrière et elle a quitté ses fonctions au mois de juillet. Les rapports de service n'ont pas été renouvelés pour un autre agent. Pour pallier en partie ces déficiences, le Conseil communal a mis 2 postes au concours et il a nommé l'App. Hervé Bourgeois et l'Agt Jocelyn Ritzenthaler. Un agent a été promu au grade de Caporal.

Le nombre des réquisitions administratives (860) est en légère baisse par rapport à 2007 (927). Cela comporte notamment des actes de poursuites, des demandes de renseignements auprès du Tribunal des mineurs, de l'Office des véhicules, des rapports de renseignements et demandes de naturalisation, des actes d'enquête pour le Contrôle des habitants, etc. Les dénonciations par rapport aux ordures ménagères sont stables.

Le problème des Gens du voyage n'est toujours pas résolu par l'Autorité cantonale. La solution intermédiaire mise en place provisoirement, et dans l'attente d'une décision cantonale définitive, est de les faire stationner le long de l'A16, à la hauteur de Bassecourt. La place de Bellerive est fermée et trouvera probablement une autre affectation. L'idée est de faire stationner également les gitans Suisses sur la place cantonale. La commune de Delémont ne dispose plus d'endroit pour accueillir les Gens du voyage. Le projet prévoit une aire de stationnement aux Prés-Roses avec une réalisation possible en 2009. Il devient urgent de trouver une solution à ce problème car la Police locale doit intervenir régulièrement en période estivale pour déloger des gens du voyage qui s'installent sauvagement sur les places de parc de la Halle des Expositions, du Gros-Pré ou des Prés-Roses.

Quelques chiffres

Parcomètres : la collecte d'argent dans les installations a produit un montant de Fr. 635'000.-, contre Fr. 617'970.- en 2007, avant déduction des rétrocessions pour les parcs Bellevoie, Industrie, Brasserie, Losinger, Hôpital et Coherchan, Gare Collectif, Otto's et TVA. En cours d'année, le nouveau propriétaire du parc Gare-Industrie a souhaité reprendre son exploitation directe, suite à la dénonciation de la convention qui le liait à la Municipalité.

Les diverses autorisations de parcage annuelles, les horodateurs individuels et les autorisations sur les parcs Bellevoie, Losinger et Brasserie produisent des recettes pour Fr. 45'583.30.- (Fr. 40'989.- en 2007).

Radars : des contrôles radars, sur 19 jours (22 en 2007) ont été effectués en 19 lieux du territoire communal. 3529 véhicules (7488 en 2007) ont été contrôlés, parmi lesquels 61 (1.27%) (contre 261 ou 5,22% en 2007) étaient en infraction. Les encaissements se montent à Fr. 5'690.- (Fr. 26'490.- en 2007).

Permis de nuit : 183 (181) permis ont été délivrés pour un montant de Fr. 19'100.- (19'150.-).

Chiens : les encaissements pour la taxe des chiens se montent à Fr. 46'565.- (Fr.45'900.-). On recense plus de 480 (501) chiens sur la commune.

Vignettes vélos : 348 (461) vignettes ont été vendues pour un montant de Fr. 2'090.- (Fr. 2'766.-).

Amendes d'ordre : environ 3'300 amendes (4'000 en 2008) ont été infligées pour des infractions LCR. Elles représentent un montant de Fr. 167'400 (Fr. 263'310.-). De ce montant, il faut déduire environ Fr. 5'700.- (10'000.-) pour des amendes d'ordre dénoncées au Ministère public et encaissées par l'Etat.

Vente de cycles : elle a permis de liquider 40 cycles (38) et diverses pièces pour un montant de Fr. 1'155.- (Fr. 1'950.-).

Soutien à des manifestations publiques : depuis plusieurs années, la Municipalité apporte son soutien à des manifestations organisées en ville de Delémont. Ces manifestations sont soit des « classiques » (Fête du Peuple, Ça jazz à la Gare, Carnaval, Marché de l'artisanat, Fête de la musique, cirques, Les Jardins, Comptoir delémontain, Notes d'Equinoxe, Marché de Noël, etc.), soit des événements ponctuels (Migros Sprint, Metropoly, Habiter la lecture, etc). Ce soutien se manifeste par des prestations des Services communaux, principalement des Travaux publics, des Services industriels et de la Police locale.

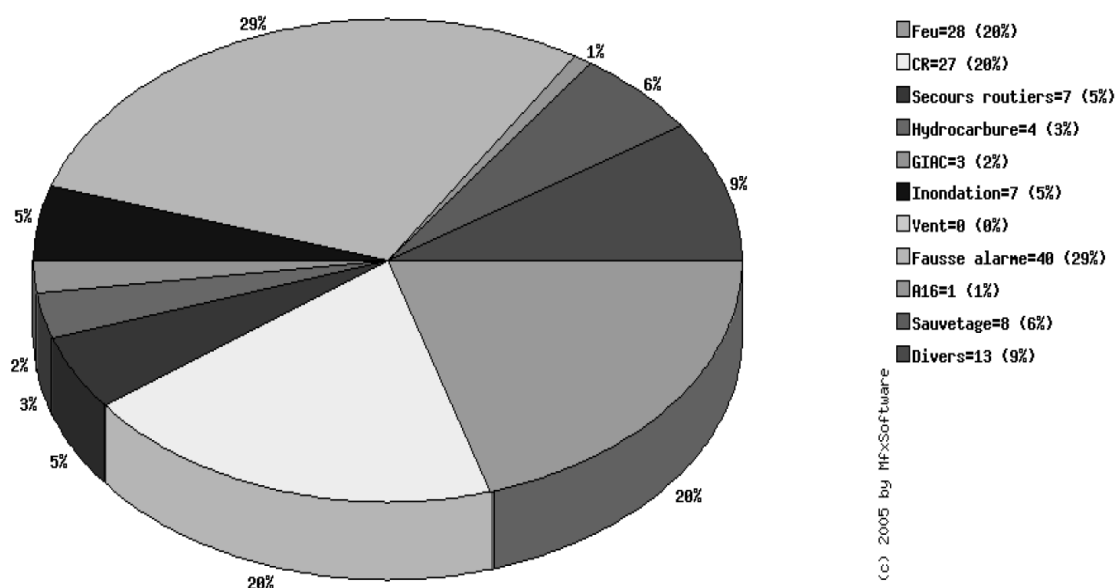
Le Conseil communal accorde la gratuité des prestations lorsque la manifestation revêt un caractère de pur intérêt public (culturel, caritatif ou social notamment). La moitié des frais est encaissée lorsque cet intérêt public se double d'un aspect commercial. Enfin, la totalité des frais est perçue lorsque la manifestation a un caractère exclusivement commercial. A noter que certaines manifestations traditionnelles delémontaines bénéficient d'un forfait.

Appels téléphoniques : près de 10'000 appels sont réceptionnés annuellement par la Police locale, soit une moyenne de 30 appels/jour.

1.13 Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD)

Une année 2008 dans la continuité...

L'année 2008 a été plus calme que l'année précédente. Le CRISD est intervenu 139 fois, totalisant plus de 3'000 heures-sapeur de travail (détails sur le site www.delemont.ch/pompiers). Durant l'année, de nombreuses séances ont eu lieu concernant notamment les plans d'alarme et d'intervention en cas d'inondation. la décharge industrielle de Bonfol ou encore l'usine proietée de



... et le changement !

Au niveau du personnel, le vice-commandant et chef matériel Yves Bürki, ainsi que le sergent Philippe Berdat ayant atteint la limite d'âge, ont été remplacés par les nouveaux officiers Asaël Droz, Frédéric Erismann et Jean-Claude Kohler. La continuité au sein de l'état-major du CRISD est ainsi garantie. D'autre part, la création du poste de commandant professionnel a été acceptée à l'unanimité par le Conseil de Ville. Le commandant du CRISD assure l'intérim, en attendant qu'un successeur soit nommé et entre en fonction en 2009.

1.14 Protection civile

Etat-Major

Le poste de chef local de l'organisation de la Protection civile étant vacant, l'Etat-major n'a pas été convoqué en 2008.

Service cantonal de la sécurité et de la protection

La participation communale de 50 % de la Ville de Delémont pour les frais 2008 des organisations régionales de Protection civile s'élève à Fr. 3'075.30, pour un montant total de Fr. 18'667.-.

Exercices communaux

Quatre cours de maintenance pour le contrôle périodique des constructions de la Blancherie et de St-Michel ont été organisés en 2008, représentant au total 37 jours de service pour 29 participants.

La facture totale s'élève à Fr. 2'305.60, moins la subvention cantonale de 45 %, soit Fr. 1'037.55.

Attributions des places protégées

L'Office de la protection civile procède chaque mois aux nouvelles attributions des places protégées selon les listes reçues du Contrôle des habitants (naissances, arrivées, décès, départs, changements d'adresse). Ces modifications sont également effectuées pour les astreints de la protection civile.

Locations

Trois sociétés ont utilisé les installations de la Protection civile de la Blancherie, représentant 145 nuitées pour un montant total de Fr. 1'407.80, moins Fr. 174.- de séjour.

Essai des sirènes

L'essai des sirènes de la Protection civile été effectué le 6 février 2008. Aucune défaillance n'a été signalée.

* * * * *

2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DES LA JEUNESSE ET DU LOGEMENT

(Responsable : M. Josy Simon, conseiller communal)

Préambule

Dernière année de la législature, ce qui a marqué le plus 2008, c'est la fin du conflit relatif aux tarifs des crèches. Après une phase communale, le conflit a été porté devant les Autorités cantonales, qui, après une période d'essai, avec l'appui d'un groupe de suivi composé de tous les intéressés, ont finalement adopté un système qui satisfait tout le monde, parents compris.

Ainsi, le financement des crèches par les parents devrait se situer comme prévu à hauteur de 25 -30 % du coût total, le reste de la facture étant pris en charge par le compte d'aide sociale.

2.1 Logement

La Délégation au logement s'est réunie plusieurs fois en 2008 pour traiter des incivilités et de la propreté de la ville, et en particulier de la vieille ville.

Elle a arrêté son projet de règlement relatif à la rénovation et la réhabilitation du patrimoine bâti.

Elle a examiné et préavisé la demande de remboursement de Fr. 528'000.- que la Coopérative delémontaine d'habitation a avancé à la Commune pour la réalisation du « Logement du futur ». Cette demande a fait l'objet d'un message du Conseil communal au Conseil de Ville qui l'a accepté.

La Délégation a également pris connaissance du résultat de l'étude de marché Wuest & Partners qui avait pour objectif de présenter les atouts et faiblesses de Delémont comme lieu de résidence.

2.2 Aide sociale

Le Service des affaires sociales, de la jeunesse et du logement (ci-après le Service) a traité 122 (119) demandes de préavis à l'attention de l'Autorité cantonale. Il a répondu également à différentes demandes d'informations dans ce domaine.

2.3 Mesures tutélaires

L'activité tutélaire comprend toutes sortes de mesures (tutelle, curatelle, retrait ou changement d'autorité parentale et/ou de la garde, placement d'enfants, autorité parentale conjointe, etc.) qui visent la protection des adultes et des enfants, soit en tant que personnes (malade, maltraitance, etc.), soit en tant que propriétaires et détenteurs de biens. Souvent, la mesure a pour but de protéger les deux aspects.

Au 31 décembre 2008, le registre de l'Autorité tutélaire compte 274 dossiers (257 au 31 décembre 2007). En 1995, il y en avait 169 ! Cette augmentation importante, de plus de 50%, se manifeste essentiellement dans le secteur éducatif (curatelle de droit de visite par exemple) et dans les curatelles privées de gestion. Dans un rapport récent, la Conférence des Autorités cantonales de tutelle indique que le nombre de mesures de protection pour les enfants a augmenté de 77% et celui des adultes de 38% : Delémont est donc dans la norme.

- 53 (53) tutelles officielles
- 19 (15) tutelles privées
- 99 (97) curatelles officielles
- 81 (69) curatelles privées
- 1 (1) conseil légal officiel
- 0 (0) conseil légal privé

- 2 (5) surveillances éducatives
- 19 (17) autorités parentales prolongées.

En 2008, 20 (17) conventions d'entretien d'enfants ont été rédigées et proposées aux parents non mariés, conventions homologuées ensuite par l'Autorité tutélaire.

Dans les curatelles privées figurent les curatelles de représentations assumées par le responsable du service, chargé, dans le cadre d'actions en paternité, en désaveu et en divorce, de représenter les intérêts des enfants.

Le 19 décembre 2008, les Chambres fédérales ont adopté le nouveau droit de protection de l'enfant et de l'adulte, qui aura des conséquences importantes pour les communes jurassiennes qui n'exerceront plus l'Autorité tutélaire dès 2012, voire 2013, au plus tard.

2.4 Allocations de fin d'année

Pour obtenir une allocation de fin d'année, le revenu AVS pour personne seule était de Fr. 16'090.- et pour couple de Fr. 21'453.-. La fortune déterminante était de Fr. 20'000.- pour personne seule (Fr. 30'000.-/couple) pour un impôt anticipé de Fr. 88.- pour personne seule (Fr. 130.-/couple).

Ainsi ont été versées :

- 215 allocations pour un montant de	Fr.	106'920.-
- 52 allocations à des personnes séjournant en home pour	Fr.	<u>13'720.-</u>
Soit un total de	Fr.	<u>120'640.-</u>
		=====

2.5 Bourses et prêts

Des bourses d'études ont été versées pour un montant de Fr. 98'087.- (Fr. 111'215.50). Depuis le 1^{er} janvier 2008, il n'y a plus de subvention de la Confédération.

Des prêts pour Fr. 16'250.- ont été accordés, tandis que le remboursement s'est élevé à Fr. 20'100.-.

2.6 Commission des affaires sociales, de la jeunesse et du logement

La commission présidée par M. Sébastien Lapaire a siégé 2 fois en 2008, une séance ayant été annulée faute de matière.

La commission a préavisé les affaires du département et en particulier la question du remboursement des Fr. 528'000.- à la Coopérative delémontaine d'habitation.

La commission a également reçu Mme Anne-Brigitte Dormond Turberg, directrice, pour un entretien sur l'accueil des enfants à la Maison de l'Enfance.

2.7 Agence communale AVS

Au 31 décembre 2008, le nombre de bénéficiaires de rentes AVS/AI versées par la Caisse de compensation du canton du Jura s'élevait à 1'772, celui des rentes pour impotent à 100 et celui des prestations complémentaires à 766.

Le nombre des affiliés à la Caisse de compensation et caisse d'allocations familiales (sociétés, personnes de conditions indépendantes ou sans activité) s'élevait à 2'039. Durant l'année, l'agence a transmis 242 demandes d'affiliations et 315 demandes de rentes AVS/AI ou autres.

En 2008, toutes les tâches de l'agence ont été exécutées selon les directives de la Caisse de compensation du canton du Jura. Le travail effectué s'est déroulé sans problème malgré l'arrêt de travail momentané du préposé, en raison d'un accident et malgré également l'absence de Mme Gunzinger, en congé maternité, qui ont pu être remplacés à l'interne.

Le travail de l'agence consiste principalement à l'affiliation des indépendants, des sociétés et des personnes sans activité lucrative, au contrôle des certificats d'assurance AVS/AI, des déclarations de salaires des employeurs, des demandes d'allocations familiales des personnes sans activité lucrative, de la réception des demandes de rentes de vieillesse, de prestations de l'AI, de prestations complémentaires, etc.

L'Agence AVS a été contrôlée le 15 janvier 2008 par le réviseur de la Caisse de compensation du canton du Jura, qui a remis son rapport au Conseil communal le 12 février 2008. Il y relève le parfait fonctionnement du service.

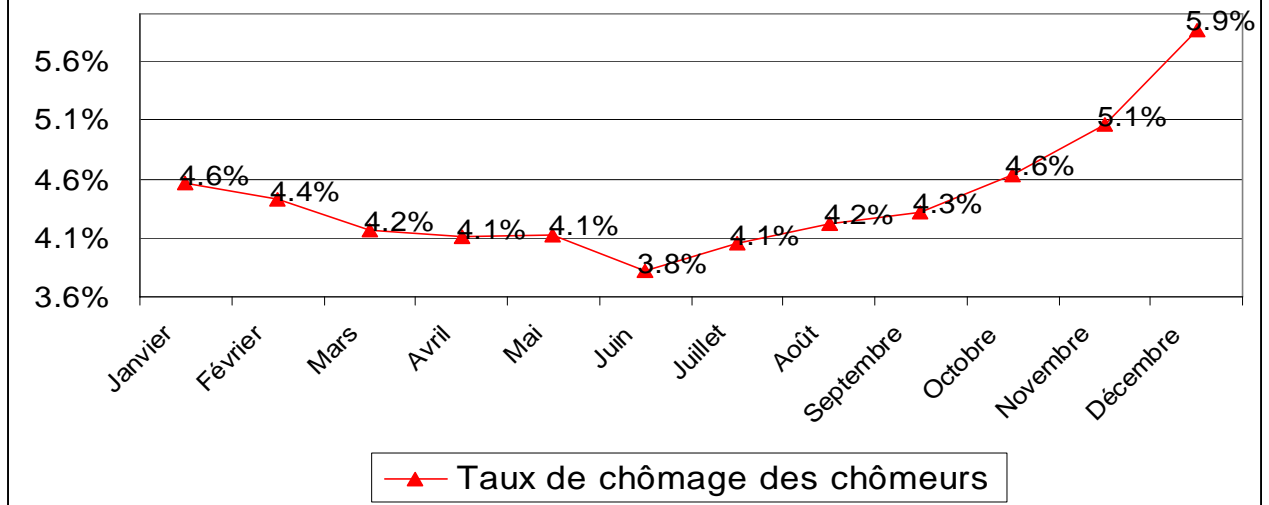
Comme chaque année, le personnel a assisté à la séance d'information donnée par la Caisse de compensation.

2.8 Office de l'emploi

Ci-dessous, l'essentiel de la statistique 2008 du chômage en ville de Delémont, livrée par le Service des arts et métiers et du travail, en précisant que le nombre des demandeurs d'emploi est une addition du nombre de chômeurs et du nombre de demandeurs d'emploi non chômeurs.

Répartition de tous les demandeurs d'emploi inscrits auprès de la commune de Delémont en 2008						
Mois sous revue / STATUT	Demandeurs d'emploi	Taux de chômage des demandeurs d'emploi	Chômeurs	Taux de chômage des chômeurs	Demandeurs d'emploi non chômeurs	Taux de chômage des demandeurs d'emploi non chômeurs
Janvier	401	7.0%	263	4.6%	138	2.4%
Février	391	6.8%	255	4.4%	136	2.4%
Mars	380	6.6%	240	4.2%	140	2.4%
Avril	384	6.7%	237	4.1%	147	2.6%
Mai	386	6.7%	238	4.1%	148	2.6%
Juin	372	6.5%	220	3.8%	152	2.6%
Juillet	376	6.5%	234	4.1%	142	2.5%
Août	383	6.6%	243	4.2%	140	2.4%
Septembre	389	6.8%	249	4.3%	140	2.4%
Octobre	395	6.9%	267	4.6%	128	2.2%
Novembre	420	7.3%	292	5.1%	128	2.2%
Décembre	475	8.2%	338	5.9%	137	2.4%
Moyenne annuelle	396	6.9%	256	4.5%	140	2.4%

Evolution du taux de chômage des chômeurs inscrits à la commune de Delémont en 2008



2.9 Maison de l'Enfance

L'année 2008 a été chargée au niveau administratif par l'entrée en vigueur en avril des nouveaux tarifs et par l'arrivée du nouveau logiciel de gestion des crèches (Kibe). Plus de 220 conventions de placement ont été introduites ainsi qu'environ 80 enfants en liste d'attente. La formation à l'utilisation de ce logiciel, assurée par le Canton et la maison CSE Kibe, ayant été succincte, le temps pris pour comprendre son fonctionnement et savoir l'utiliser a été important, voire très important. Ceci sans compter les heures consacrées aux parents pour écouter, expliquer, rassurer. Plusieurs séances et courriels ont été nécessaires à la bonne application de l'ordonnance cantonale, afin d'éviter de mauvaises interprétations qui auraient eu comme conséquence une diminution des rentrées d'argent versées par les parents.

Les aménagements extérieurs prévus dans le crédit spécial de 2006 et liés à la sécurité des enfants ont été réalisés. La taille des buissons épineux dans le jardin de la Dorlotine, l'entretien des copeaux sous le toboggan et le sable de la Gar'onze ont été enfin réalisés. Il serait utile de mettre sur pied un entretien régulier.

Le taux d'occupation effectif (et non d'inscription) est proche de 70% en 2008. Ce taux d'occupation s'explique par le taux d'occupation de 50% pendant les 9 semaines de vacances scolaires, par les épidémies de grippe et le chômage. Le taux de fréquentation pour les périodes des repas ou les après-midis varie entre 80 et 85%. La fréquentation des matinées à la Gar'onze (6h30-8h45) tire également la statistique vers le bas. Durant cette période, seules 2 éducatrices sont présentes pour une moyenne de 23 enfants.

Liste d'attente

Après une accalmie suite à l'agrandissement de la Dorlotine, le nombre d'enfants inscrits en liste d'attente est à nouveau à la hausse ; il atteint la barre des 49 enfants en nurserie, 28 à la Ludovie et 10 à l'UAPE en décembre 2008.

Une demande de créer 10 places supplémentaires dans le bâtiment de l'Orangerie a été déposée au Canton. Après réflexion, le groupe de travail ad hoc a renoncé à ce projet pour des raisons liées à l'architecture et aux coûts. La commune de Courroux, qui dispose de locaux de réserve pour l'activité dont il est question, a accepté de mener le dossier d'installation de ces dix places.

Le personnel

Une éducatrice de la Dorlotine a démissionné en juillet, après 2 ans de travail. Son poste a été momentanément réparti entre 1 éducatrice de la Ludovie et une remplaçante (anciennement éducatrice à la Maison de l'Enfance). Une nouvelle éducatrice a été nommée au 1er octobre.

Les éducatrices de la Ludovie, de la Gar'onze, puis de la Dorlotine, ont suivi chacune 7,5 heures de supervisions de groupe. Ces supervisions représentent un apport réellement bénéfique pour l'équipe éducative, pour les enfants accueillis et indirectement pour leurs parents.

L'évaluation des fonctions du personnel de la Maison de l'Enfance selon les critères cantonaux a été faite.

La Maison de l'Enfance accueille toujours des stagiaires des différentes écoles de formation d'éducateur de l'enfance (niveau ES), mais aussi des stagiaires pour les HES (ceci pour les stages probatoires uniquement) ainsi que les stagiaires de la formation d'ASE. La Maison de l'Enfance ouvre ses portes pour des visites de classe et pour des stages d'observation de courte durée.

Très occasionnellement, des stagiaires de la formation de gestionnaire en économie domestique de 1^{ère} et de 2^{ème} année sont accueillis.

Le Canton, par le biais des Ateliers de formation de Bassecourt, envoie des personnes en fin de droit de chômage. Ces personnes, employées comme aide de maison, sont indispensables à la bonne marche de l'institution. Elles sont nécessaires dans les 3 sites. Sans elles, les nettoyages de base ne pourraient être faits correctement. A ce sujet, un dossier définissant avec exactitude le nombre de postes d'employées de maison nécessaires dans les 3 institutions est en consultation.

Quelques chiffres :

- 298 conventions de placement ont été signées
- 54 familles ont 2 enfants inscrits
- 3 familles ont 3 enfants inscrits
- 40 enfants ont quitté la Maison de l'Enfance durant l'année *
- 43 familles monoparentales
- 34 familles étrangères
- 7 enfants inscrits à plein temps : 2 (Ludovie), 1 (Dorlotine), 4 (Gar'onze)
- 9 enfants inscrits entre 80 et 90% : 5 (Ludovie) 2 (Dorlotine), 2 (Gar'onze)
- 41 enfants inscrits irrégulièrement.

La grande majorité des enfants est inscrite entre 50 et 70%

Le solde des enfants est inscrit à moins de 50%

30 familles domiciliées en dehors de Delémont

Courfaivre	3 familles
Courrendlin	1 famille
Courroux	4 familles
Courtételle	3 familles
Develier	6 familles
Rossemaison	6 familles
Vicques	1 famille
Moutier	1 famille
Châtillon	1 famille
Bassecourt	1 famille
Soyhières	1 famille
Soulce	1 famille

4 familles (Courroux, Courrendlin, Courfaivre) ont quitté la Maison de l'Enfance dans l'année.

* (entrée en scolarité, déménagement, cessation d'activités prof.)

Nurserie la Dorlotine

Près de 75 enfants transitent chaque année à la Dorlotine. La rentrée scolaire en août est la période de l'année où plusieurs places se libèrent par le passage des enfants à la Ludovie. C'est donc la période où environ 25 bébés peuvent être accueillis. Par chance certains contrats débutent en septembre et octobre, ce qui soulage un peu professionnels et enfants présents. Les matinées sont toujours bien remplies et du monde est refusé. Par contre certains après-midis ont peine parfois à se remplir. Ceci s'explique par le travail à temps partiel des mamans, prioritairement orienté sur les matinées.

La rédaction du projet pédagogique du groupe des trotteurs est toujours en voie de réalisation ; il est le résultat d'une réflexion quotidienne qui tourne autour de la professionnalisation de l'accueil, des compétences des enfants et du respect des familles et des cultures.

Crèche la Ludovie

Près de 130 enfants ont fréquenté la Ludovie. Une vingtaine quitte l'institution en été au moment de commencer l'école. 13 ont passé à la Gar'onze.

5 enfants inscrits en liste d'attente ont pu être accueillis pendant l'année.

4 enfants inscrits à l'école enfantine du Châtelet sont restés à la Ludovie. Cette décision a été prise en lien avec le projet de l'Orangerie. Il était souhaitable d'éviter un déplacement à la Gar'onze pour quelques mois. Le projet étant caduque, ces enfants vont rejoindre la Gar'onze en août 2009.

14 enfants de la Ludovie présentaient des difficultés d'ordre psychologique et psychomoteur reconnues. Ceci a impliqué de nombreux contacts et entretiens avec leurs parents, le CMP, le SEI, l'ORME, des pédiatres, ergothérapeutes, ainsi que des logopédistes et le SSRD.

Comme chaque année, La Ludovie a organisé quelques activités appréciées :

le cortège de Carnaval, la course aux œufs de Pâques, le pique-nique canadien de juin, la fête de Saint-Nicolas et durant les vacances scolaires : piscine, patinoire, visite de zoo, pique-nique en forêt, visite de musées etc.

Unité d'accueil pour écoliers la Gar'onze

Près d'une centaine d'enfants ont fréquenté la Gar'onze, qui a pu accueillir 8 enfants en liste d'attente pendant l'année.

Tous ces enfants fréquentent 8 classes enfantines, 5 classes de 1^{ère} primaire, 5 classes de 2^{ème} primaire et 1 classe de transition, ce qui représente des variétés d'horaires parfois difficiles à gérer. Les autres enfants sont répartis dans plusieurs classes de la 3^{ème} à la 5^{ème} année.

L'organisation des trajets vers les classes enfantines reste un souci lourd et quotidien. Le bus de l'institution permet de diversifier les classes, mais n'évite pas les arrivées tardives en fin de matinée ou d'après-midi.

Pour le développement de certains enfants, la Maison de l'Enfance travaille en réseau avec les parents, les enseignants, les SSR, le CMP, l'AEMO et les classes spéciales.

Pour la 2^{ème} année consécutive, un groupe de 10-12 enfants de 1^{ère} et 2^{ème} primaire est installé dans la salle du sous-sol. Si cette nouvelle organisation apporte un plus par rapport à l'ancienne répartition des enfants, elle n'est toujours pas la panacée, vu le local.

Les activités de la Gar'onze varient peu ; le jeu spontané est toujours privilégié. Un enfant qui s'occupe seul est signe de réussite. Toutefois, les mercredis après-midis et les vacances sont l'occasion de découvrir ou de redécouvrir des lieux, des musées, des expositions, des visites. Le mur de grimpe de Rossemaison a toujours du succès ainsi que la patinoire, la piscine couverte et la salle de gym de St-Germain. Les sorties en forêt sont appréciées et les après-midis de jeux libres à la Gar'onze également. Les ateliers de maquillage permettent une approche et un contact

inhabituel et un peu plus intime entre les éducatrices et les enfants mais aussi entre les enfants eux-mêmes. Les moments de lecture et de récits de contes sont également des moments très forts. Ils sont un apport éducatif indéniable et les livres sont très utilisés pour répondre à un souci, un questionnement ou à une curiosité enfantine.

Le 8ème camp a été organisé en automne à Ependes dans le canton de Fribourg. Il a toujours autant de succès ; les enfants en grandissant se réjouissent d'y participer.

Le souper canadien de fin d'année scolaire et la fête de fin d'année réunissent toujours autant de familles. C'est un moment convivial durant lequel l'échange entre les parents et le personnel est différent du quotidien.

2.10 Espace-Jeunes

L'année 2008 peut être qualifiée d'excellente tant sur le plan de la fréquentation et de la diversité de l'animation que sur le plan du déroulement.

La fréquentation de l'Espace par les jeunes des villages voisins ne dépasse pas les 7% malgré l'organisation de journées d'information et la mise sur pied d'animations spécifiques. Les efforts seront donc poursuivis pour que l'Espace-Jeunes mérite son nom de centre régional.

A la demande de parents, l'Espace-Jeunes a baissé l'âge d'accueil des enfants de 12 à 10 ans, ce qui n'est pas sans poser des problèmes avec les adolescents de 16 ans pour l'organisation des activités.

Les animateurs participent à raison d'un mercredi matin par mois aux séances du réseau d'animation Jura-Jura bernois. Ces séances, fixées chaque fois dans un centre différent, permettent d'échanger des idées, d'exposer des problèmes liés aux jeunes et de trouver ensemble des solutions.

L'Espace-Jeunes entretient également des relations très étroites avec la Déléguée à la jeunesse, Mme Johanna Eyer.

Sur le plan du personnel, Mme Suzanne Cortat, après une absence pour cause de maladie, a repris son taux d'activité de 75% au mois d'octobre.

Du 1^{er} avril au 15 juillet, Mme Tulipe Trapani, jeune universitaire du Val-d'Aoste, a travaillé comme stagiaire Eurodyssée. Elle a eu l'occasion de participer aux activités de l'Espace-Jeunes, de collaborer à l'organisation des différents projets d'animations et de sorties, tels que la visite du Musée des sciences naturelles à Neuchâtel ou le tournoi de football « Mondial Est » à Belfort. Sa formation en psychopédagogie et ses talents de musicienne et de chanteuse ont été utiles et appréciés au-delà même de l'Espace-Jeunes.

Il convient de noter encore que les animateurs ont dû prendre quelques mesures indispensables sur le plan disciplinaire pour faire respecter l'ordre et rendre la vie de l'Espace-Jeunes comme il se doit : conviviale.

L'Espace-Jeunes a organisé en 2008 de nombreuses activités et animations, a présenté l'institution à de nombreux visiteurs et intéressés, dont le ministre de la Santé et des affaires sociales, M. Receveur. Il a collaboré avec de nombreuses associations et organisations.

2.11 Colonie du Creux-des-Biches

Présidé par M. Roger Jardin, l'association a organisé deux colonies en 2008 : la première, sous la direction de M. Christophe Egger, du 7 au 18 juillet, a profité à 40 enfants, et la 2^{ème}, dirigée par Mme Isabelle Kummer, du 21 juillet au 3 août, a profité à 22 enfants. Les rapports des responsables ont relevé le succès des colonies 2008.

Le nouveau mode de gestion du bâtiment est plus favorable sur le plan financier.

2.12 Conseil delémontain des jeunes

Après les élections de novembre 2007, quatre commissions composées chacune d'une dizaine de jeunes, se sont mises au travail sous la conduite des animatrices et de l'animateur : Mmes Christine Flury, Valérie Wüthrich, Ludivine Boillat et M. Bernard Morel.

Lors de l'assemblée plénière du 11 avril 2008, les 4 commissions ont présenté leurs projets qui ont été acceptés avec le budget.

- La Commission « les Trop's » (animée par Mme Christine Flury) a prévu l'organisation de journées sportives afin de faire découvrir différents sports aux adolescents. Pour atteindre ces objectifs, les jeunes se sont approchés de 6 clubs :
 - le club de plongée « La Bulle »
 - le club de basket en fauteuil roulant « Club Fauteuil roulant Jura »
 - le club de tennis de table « CTT Rapide Delémont »
 - le club de tchoukball « Tchoukballa.d.e »
 - le club d'escalade « Devers » à Mettembert
 - le club de « Squash » de la Croisée des Loisirs

180 jeunes ont pu participer au mois de juin aux activités pour une participation financière symbolique de Fr. 2.-, encadrés par des moniteurs compétents.

- La Commission « les Inconnus » (animée par M. Bernard Morel) a prévu l'organisation de plusieurs activités autour de l'idée de faire un film sur le CDJ et les activités des groupes.
- La Commission « les Slurp's » (animée par Mme Valérie Wüthrich) a projeté d'organiser des manifestations pour le 20^{ème} anniversaire du CDJ. Ces manifestations ont demandé un grand travail (25 réunions). Ainsi, ont été mis sur pied :
 - une grande exposition rétrospective qui a exigé un important travail d'archivage et de recherche
 - un questionnaire à l'attention des maires, MM. Stadelmann et Froidevaux
 - le vernissage de l'exposition « 20 ans et toujours jeunes » avec discours, etc.
- La Commission « les Hip-Hop Style » (animée par Mme Ludivine Boillat) a prévu l'organisation d'une soirée hip-hop, partie festive du 20^{ème} anniversaire.

Le budget alloué au CDJ n'a pas été dépassé. Le CDJ a reçu la démission de Mme Valérie Wüthrich, animatrice, qui a été remerciée pour ses nombreuses années de service.

* * * * *

3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE ET DES SPORTS

(Responsable : Mme Patricia Cattin, conseillère communale)

Préambule

Afin de tisser, par le biais de la culture, des liens avec le canton de Bâle, le département, avec le précieux soutien du Comité de la Galerie Paul-Bovée et de l'artiste Jurg Gabele, a mis sur pied une exposition rétrospective des œuvres de l'artiste bâlois, Johann Anton Rebholz et a édité un livre d'art sur ce talentueux portraitiste. Ces réalisations symbolisent une collaboration très réussie. Les donateurs sont bâlois et jurassiens, l'éditeur bâlois et l'imprimeur jurassien. Tous les textes sont présentés en deux langues, allemand et français et ont été écrits par Ernst Beyeler, Andrea Vokner, mais aussi les Jurassiens Jean-Marie Bouduban, Michel Hauser et Clément Crevoisier. On trouve André Broggi à la traduction et Jacques Bélat à la photographie.

Le Groupe de travail pour l'aménagement d'une salle de spectacle à Saint-Georges a finalisé son projet. Il est devisé à Fr. 4'800'000.-. La contenance de la salle de spectacle est de 230 places assises. Ce projet répond aux besoins culturels de la ville (CCRD, théâtre, danse, SAT, Temps des Cerises, Notes d'Equinoxe). Il comprend aussi l'aménagement de loges, d'une réception et d'une petite salle polyvalente d'une cinquantaine de places. Il est également prévu de pouvoir utiliser la salle de spectacle comme salle de conférence.

Le Groupe de travail « Aménagement d'un Centre de la jeunesse et de la culture » a présenté le projet du Centre de la jeunesse et de la culture sur le site Von Roll. Ce projet est devisé à Fr. 2'400'000.-. Une salle de concert est prévue au rez-de-chaussée et une salle d'exposition, d'activités artistiques et de réunion sera aménagée au 1^{er} étage. Au 2^{ème} étage, des aménagements permettant l'hébergement des groupes sont prévus. La Fondation en faveur de la jeunesse et de la culture a été créée pour gérer l'aménagement du projet et récolter des fonds auprès de la Loterie romande et d'autres fondations. L'aide financière espérée n'a cependant pas été accordée.

Une participation financière annuelle de la Ville de Fr. 250'000.- pour la couverture de la patinoire et l'aménagement de vestiaires a été acceptée. Elle correspond à une prise en charge d'une partie du déficit d'exploitation de la patinoire sur une durée de quinze ans.

Les besoins de financement pour la réalisation de ces projets se montent à Fr. 640'000.- par année. Un réajustement du taux de la quotité d'impôt a été présenté au peuple pour couvrir ces dépenses supplémentaires. Cette proposition a été rejetée par le corps électoral.

Une large concertation avec l'ensemble des formations politiques a été engagée pour trouver un consensus.

3.1 Sports

Commission des sports

La Commission des sports, présidée par M. Alain Steger, s'est réunie à 6 reprises. Le taux de participation demeure élevé. Les séances sont convoquées sur les lieux d'entraînements des sociétés locales afin de créer un contact et un rapprochement avec la vie associative sportive.

A l'intention du Conseil communal, la commission a :

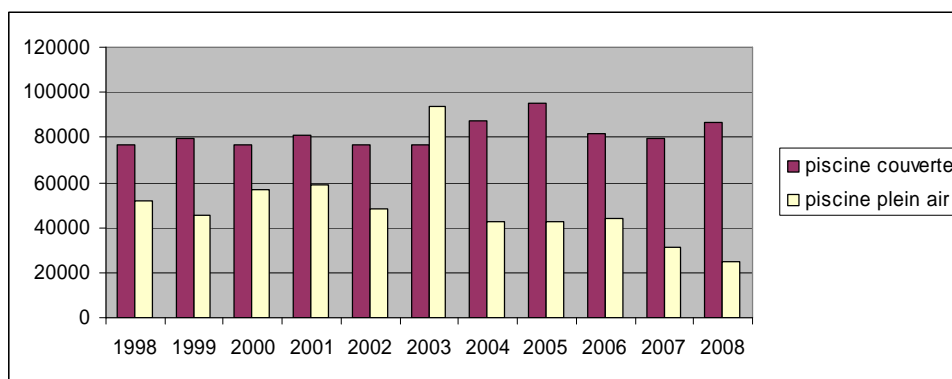
- donné son préavis sur les propositions de désignation des mérites sportifs à l'intention du Conseil communal ;
- proposé la nouvelle répartition des subventions communales accordées aux sociétés locales sportives selon les critères fixés pour la législature 2009 à 2012 ;

- préavis favorablement le message relatif à l'augmentation de la quotité d'impôts permettant le financement des projets Centre de la jeunesse et de la culture, Saint-Georges et couverture de la patinoire.

Centre Sportif « la Blancherie et les Prés-Roses »

Piscines

Statistiques des entrées aux piscines



Les travaux de rénovation du grand bassin s'étant achevés à fin juin, la piscine plein air n'a été accessible au public que durant deux mois et demi, ce qui explique les très faibles entrées réalisées en 2008.

Centre sportif (salles de sport et stade)

Le personnel du Centre sportif a accueilli 45 manifestations, durant les week-ends, dans les salles de sport ou sur le stade d'athlétisme et il a participé activement à la quatrième édition du Triathlon de la Blancherie.

Dans le cadre de la 2^{ème} étape des travaux de rénovation du Centre sportif, les travaux de construction du bassin en inox de la piscine de plein air et l'adaptation aux normes FSN du grand plongeur ont été réalisés.

3.2 Culture

Commission de la culture

La Commission de la culture, présidée par M. Alphonse Poupon, s'est réunie à 8 reprises et a traité les sujets suivants :

- suivi des projets du Groupe pour un Centre de la jeunesse et de la culture et du Groupe de travail pour l'aménagement d'une salle de spectacle à Saint-Georges ;
- préavis positif en faveur de l'augmentation de la quotité d'impôts pour financer les 3 projets (GCJC, Saint-Georges et Patinoire) ;
- proposition à l'attention du Conseil communal d'attribuer le Mérite delémontain à Mme et M. Emmanuel Martinoli, responsables du Comité jurassien de soutien au peuple sahraoui ;
- proposition au Conseil communal d'attribuer le Prix de la Culture et des Sciences de la ville de Delémont à M. Michel Ory, astronome amateur.

3.3 Bibliothèques et Ludothèque

Bibliothèque de la Ville

En 2008, année record, la Bibliothèque de la Ville a poursuivi avec succès son travail de promotion de la lecture. Les indicateurs de fréquentation sont toujours aussi positifs, avec en particulier un nouveau record de visiteurs : 22'204 visites, ce qui correspond à 2'843 abonnés provenant de Delémont (53.9 %) et de 89 autres localités (46.1 %) et une augmentation de 4 % de l'utilisation des services. Ces chiffres sont le résultat des options retenues depuis 2000 (proximité, qualité, multiplicité et gratuité des services de base) et d'une adaptation constante du fonctionnement. Ainsi, en 2008, le secteur des bandes dessinées a été réorganisé, les services pour les seniors analysés, l'offre de listes thématiques intensifiée et les liens entre les collections, les services et les lecteurs ont été renforcés.

Animations

L'année 2008 a débuté avec une élégante exposition sur le thème du "Loup" et du retour de ce magnifique animal dans nos régions. En février, une exposition de photographies sur l'impasse du modèle de production agricole industrielle dans le sud de l'Espagne intitulée "Mer de Plastique" a été accueillie et une émouvante rencontre-débat sur le thème des migrants avec la présence de Spitou Mendy, syndicaliste en Andalousie, organisée. En avril, les lecteurs ont été invités à la découverte du monde par le biais de l'exposition "Carnets de voyage : mode d'emploi", art pluriel et art de l'instant qui, en ce début de XXI^e siècle, est très apprécié du grand public. En avril toujours, la Journée mondiale du livre a été fêtée grâce à un superbe spectacle de contes : "Malices au pays des merveilles : histoires coquines", histoire de Ninie sur le chemin de sa féminité avec un voile de tendresse et un brin de coquinerie. En juin, les lecteurs ont découvert avec plaisir "L'univers du blues", approche musicale et littéraire, dans un tourbillon de mots et de sentiments. En juillet, participation à la semaine Delémont-Plage avec animation d'une station lecture avec parasol et livres devant la bibliothèque. En août, le résultat du travail de bachelor de Séverine Dick, étudiante à la Haute École de Gestion, filière information et documentation, intitulé "Les seniors et la lecture à Delémont", a été présenté. En octobre, embarquement pour un voyage au centre de "La Suisse, pays BD", exposition itinérante réalisée par Pro Helvetia. Et bien sûr de nombreuses tables thématiques ont agrémenté le quotidien des lecteurs : de Rebholz à Le Clézio, de la délinquance des jeunes à l'Euro 2008, de la littérature cubaine à Metin Arditi, de la chasse aux romans mystiques, etc.

Bibliothèque des Jeunes

L'année 2008 a, en particulier, permis un nouveau classement pour une catégorie d'albums afin d'en simplifier l'accès aux enfants et aux parents. Après avoir épuré les documents dépassés et endommagés, l'offre a été complétée par des nouveautés. Les cédéroms ont également subi un tri et trouvé un nouvel emplacement plus accessible au jeune public. Le coin des « revues » a été réorganisé, une nouvelle signalisation le rend plus visible et accessible. Les séries de bandes dessinées ont été mises à jour et les histoires pour théâtre « kamishibai » ont trouvé un nouvel espace.

Pour répondre aux nombreuses demandes de parents, la Bibliothèque des Jeunes a développé une nouvelle forme de prêt. Le personnel prépare un choix varié de livres dans des... « Sacs d'histoires pour lecteurs pressés ou... paresseux !!! ». Les objectifs de cette initiative sont d'encourager la lecture, proposer des livres de lecture facile, sélectionner des histoires courtes dans des collections destinées aux tranches d'âges concernées.

De novembre à mai, une fois par mois, l'heure du conte a ravi les enfants. Lors de chaque rencontre, c'est environ une cinquantaine d'enfants qui y ont participé. Les conteuses sont très heureuses de chatouiller les oreilles d'un public toujours aussi friand de récits fantastiques et merveilleux.

La Bibliothèque des Jeunes collabore avec diverses associations, dont le Festival du livre de Delémont, Jeunesse et Médias Arole, l'Association jurassienne des bibliothécaires, Educlasse, présente des livres « Coup de cœur », participe au prix Chronos de Pro Senectute, au prix Enfantaisie Lire et Faire Lire (plusieurs groupes de l'association fréquentent les locaux de la bibliothèque).

La Bibliothèque des Jeunes accueille de nombreuses classes. Une centaine s'y déplace, chaque année, en dehors des heures d'ouverture. En plus des visites, 210 enseignants empruntent régulièrement des livres pour les besoins de l'enseignement.

	prêts	emprunteurs	acquisitions	fond
1998	85411	1971	1015	18757
2007	97309	2131	1017	19954
2008	98967	2017	1629 y compris CD	21181

Les prêts, atteignant presque 100'000 livres en 2008, témoignent de l'intérêt que revêt la Bibliothèque des jeunes.

Ludothèque

L'année 2008 a été placée sous le signe de l'alimentation et du jeu dans le monde. Chaque quinzaine, un pays a été présenté d'un point de vue culturel ou politique et une recette de cuisine locale, ainsi que la règle d'un jeu typique ont été mis à disposition des abonnés. D'autre part, une campagne a été menée pour faire connaître la ludothèque comme un lieu pour la promotion du jeu destiné à tous, adultes compris. En février, la Ludothèque a organisé le loto de la semaine blanche en collaboration avec l'Espace Jeunes. En avril, elle a participé à l'organisation de la Nuit du jeu à Porrentruy, emmenée par les ludothécaires jurassiennes, nouvellement certifiées. En juin, le traditionnel troc de la ludothèque a enchanté la rue des Granges. En juillet et août, elle a mis à disposition des jeux géants dans la rue des Granges durant les heures d'ouverture. Elle a organisé une animation pour le passeport vacances. Une quinzaine d'enfants sont venus jouer au Loup-garou dans le petit bois du parc Robinson. Septembre a vu la création d'un blog. En novembre, elle a organisé un concours dans le cadre de la Journée des droits de l'enfant. Elle a invité la population à une démonstration musicale peu ordinaire avec l'artiste Rémy Schroeter, donnant l'occasion à 300 personnes d'assister à l'évènement. Elle a reçu les ludothèques jurassiennes pour l'assemblée régionale d'automne. En décembre, la salle du premier étage a été emménagée en véritable conte de Noël et une soirée pizza et cinéma a été organisée en collaboration avec l'Espace Jeunes.

La ludothèque en chiffres :

776 familles abonnées 14'146 prêts 193 jours d'ouverture.

3.4 Galerie Paul-Bovée

Le comité, présidé par M. Jean-Marie Bouduban, s'est réuni à 6 reprises pour préparer les expositions suivantes :

- ✚ Aribert Hannapel, Isabelle Hofer, Pierre Henry, Jacques Humair, Claudette Mehani, Tchivi.
- ✚ A chacune de ces expositions, il a été enregistré plus de 400 visiteurs.
- ✚ La Galerie a reçu 6 œuvres, conformément aux conditions d'exposition.

* * * * *

4. Département de l'énergie et des eaux

(Responsable : M. Pierre Brulhart, Conseiller communal)

Préambule

L'année 2008 a été, sans conteste, une année de transition.

En effet, tant du point de vue du personnel, par la retraite du chef du réseau d'eau potable, que par l'adaptation des SID à la libéralisation du marché de l'électricité, les évolutions n'ont pas manqué en 2008.

Appel d'offres pour l'énergie électrique

2008 a été la première année durant laquelle les SID ont acheté leur énergie électrique sur la base d'un appel d'offres. Celui-ci a été mené en commun avec plus de 120 partenaires de Youtility SA. C'est ainsi qu'environ 8'340'000'000 de kWh, soit plus de 100 fois la consommation de la ville de Delémont ou environ 12% de la consommation suisse, ont fait l'objet d'un appel d'offres international. A l'heure où l'électricité se négociait à environ 12-16 cts/kWh sur le marché européen, ce regroupement a permis de signer un contrat de deux ans pour un prix moyen d'environ 8.2 cts/kWh. L'exercice peut donc être qualifié de succès malgré l'augmentation qu'il représente (+16.7 % en moyenne).

Calcul du timbre

Les délais reportés de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi (LApEI) et de son ordonnance (OApEI) ont obligé les SID à recalculer « le timbre » (rémunération pour l'utilisation du réseau de transport et distribution) sur la base des comptes 2007. La publication des prix a pu être réalisée dans les délais imposés par la législation fédérale.

En date du 12 décembre 2008, soit moins de 20 jours avant l'ouverture du marché, le Conseil fédéral a pris des dispositions urgentes pour atténuer la hausse des prix de l'électricité. Les SID devront donc recalculer un timbre pour 2009, dans les trois premiers mois de l'année.

Le Conseil fédéral a décidé de compenser la hausse du prix de l'énergie par une remise en question fondamentale du mode de calcul de la valeur des réseaux de transport et de distribution. Si l'on peut se réjouir d'une baisse globale de la facture d'électricité pour le consommateur, une inquiétude grandissante dans le milieu des distributeurs se justifie par la crainte de ne plus pouvoir garantir la sécurité d'approvisionnement, faute de moyens financiers suffisants. La réalisation du plan directeur devient une priorité absolue pour répondre aux impératifs techniques et financiers.

Adaptation des règlements communaux

En marge de la libéralisation du marché de l'électricité, les règlements communaux ont dû être adaptés, afin qu'ils soient conformes à législation fédérale. Dans le premier semestre 2008, les SID ont donc totalement revu leurs règlementations en la matière.

Système informatique

En janvier 2008, soit environ 6 mois après le crédit voté au Conseil de Ville, le nouveau logiciel PCS-ISE était opérationnel. Malgré quelques maladies de jeunesse, le système fonctionne à satisfaction. La publication de l'ordonnance fédérale, en avril 2008, a nécessité des adaptations du logiciel afin de permettre une facturation conforme aux directives de l'EiCom. Ces travaux ont été réalisés durant le mois de septembre, ce qui a permis de procéder à la facturation séparée entre énergie, acheminement et taxes, dès le mois d'octobre.

Relations avec la clientèle, marketing, vente d'énergie dans le marché libre

L'information aux clients delémontains a été intensifiée durant l'année 2008. Quatre séances d'information, des visites individuelles, des communiqués de presse ont permis de développer des relations de confiance.

Le résultat de ces démarches, étroitement lié à des offres très intéressantes basées sur le contrat d'approvisionnement des SID, ont permis de fidéliser la clientèle, y compris les multisites. Puisque l'exception confirme la règle, il faut signaler la perte d'un seul client dont la consommation est négligeable en rapport avec la consommation totale de la ville. Alors que les prévisions budgétaires prévoyaient la perte de 10% du volume d'énergie, c'est au bout du compte moins de 0.3% du volume d'énergie vendu qui a été perdu par la disparition de cet unique client.

Le partenariat avec Youtility SA s'est avéré fructueux, notamment dans le regroupement d'achat d'énergie. Les participations de la ville de Delémont, ainsi que les démarches commerciales entreprises ont été reconnues par Youtility.

En conclusion, les Services industriels prennent le premier virage de la libéralisation en tête d'une course qui s'annonce d'ores et déjà longue et semée d'embûches. La préparation à la deuxième phase de libéralisation de tous les clients en 2014 nécessite une adaptation des structures et des travaux préparatoires qui devront débuter en 2009 déjà.

Réorganisation des services techniques

2008 a également été l'année du regroupement des services techniques de 3 à 2. Les conséquences sont le retour de la gestion de la politique énergétique dans le département de l'Energie et des eaux, après 2 ans au Service de l'urbanisme et de l'environnement.

Crédits en cours

Les deux crédits principalement votés au Conseil de ville sont le renforcement de l'alimentation électrique de la ville et les synergies avec les projets de l'Imprimerie Pressor SA et du complexe commercial SEPRIC.

En ce qui concerne le renforcement de l'alimentation électrique de la Ville, les travaux de génie-civil sont terminés. Un appel d'offres public sera lancé pour la fourniture et le tirage du câble en 2009. Les SID attendent le feu vert de l'Inspectorat fédéral, qui lui-même est également bien chargé par la libéralisation du marché de l'électricité, entre autres.

Les projets SEPRIC et PRESSOR ont été menés à bien durant l'exercice 2008 à satisfaction de tous. Les décomptes seront réalisés durant le premier semestre 2009 en fonction des mises en service de SEPRIC, puisque PRESSOR exploite déjà la station construite.

Un troisième projet d'envergure en zone industrielle a été mené en 2008. L'entreprise LEMO(5) SA a plus que doublé sa puissance de raccordement, ce qui a nécessité le déplacement de la station transformatrice existante. Ces travaux se sont fait durant le mois d'avril.

Changement de chef du réseau d'eau potable

C'est en septembre 2008 que Saverio Rasmann, chef du réseau d'eau à 50%, a pris sa retraite. L'ancien chef des Service industriels assumait lui aussi une fonction de chef de réseau à hauteur d'environ 70%. Ces deux postes, soit environ 120% de RH, ont été remplacés par un seul chef du réseau d'eau en la personne de M. Jacques Marchand, titulaire d'un brevet fédéral de fontainier.

Travaux en commun avec les SI de l'Arc jurassien

Tous les travaux préparatoires liés à la libéralisation du marché de l'électricité ont été menés en étroite collaboration avec les Services industriels de Moutier, St-Imier, Tramelan, La Neuveville, Develier et Courchapoix qui se sont regroupés au sein de la Charte, soit :

- Changement du système informatique
- Calcul du timbre
- Révisions de la réglementation
- Analyses pour l'achat d'énergie

Ces projets ont démontré des possibilités de synergies très intéressantes. L'état d'esprit positif de tous les partenaires est très certainement à mettre en évidence. Nul doute, qu'à l'avenir ces relations permettront la pérennité de tous ces partenaires dans le marché libre de l'électricité. A noter que les démarches entreprises au sein de la Charte sont en adéquation avec les conclusions du rapport « Avenir des SID ».

4.1 Commissions de l'énergie et des eaux et Avenir des SID

La Commission de l'énergie et des eaux, sous la présidence de M. Jean-François Gnaegi, a tenu 5 séances en 2007.

4.2 Service de l'électricité

Introduction

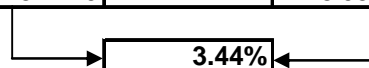
Dans la continuité de 2007, le Service électrique a adapté ses structures, son organisation et sa réglementation, pour proposer une offre de services et des produits adaptés à un marché libre.

Les achats d'énergie

Les achats d'énergie au fournisseur (FMB Energie S.A.) se sont montés à 78'040'445 kWh, soit + 3.45% par rapport à 2007, dont 51'974'070 kWh (67%) en haut tarif entre 07h00 et 21h00. La puissance maximum absorbée sur le réseau a été de 15'560 kW le 25 janvier à 11:15 en progression constante également par rapport à 2007.

La consommation de Delémont progresse depuis 10 ans selon la moyenne suisse, à savoir 1,8 % par année. La bonne tenue de l'économie en général et l'arrêt de la baisse de la population a engendré une augmentation plus importante de 3.44% en 2008 par rapport à 2007. En termes de progression de la consommation, l'année 2008 a vécu deux phases :

	2007		2008		Différence en %	
janvier	6'869'710	54'920'380	6'988'450	57'022'205	1.73%	3.83%
février	6'268'720		6'727'480		7.32%	
mars	6'742'590		6'674'605		-1.01%	
avril	5'791'190		6'510'890		12.43%	
mai	5'981'460		5'912'840		-1.15%	
juin	5'889'470		6'009'300		2.03%	
juillet	5'383'380		5'616'390		4.33%	
août	5'802'240		5'940'070		2.38%	
septembre	6'191'620		6'642'180		7.28%	
octobre	6'841'770	20'514'360	7'118'000	21'009'240	4.04%	2.41%
novembre	6'938'610		6'956'430		0.26%	
décembre	6'733'980		6'934'810		2.98%	
Total	75'434'740		78'031'445			



On constate que les effets de la crise économique se sont remarqués en termes de consommation d'énergie électrique, malgré des conditions hivernales difficiles en novembre/décembre qui ont eu tendance à augmenter la consommation par les chauffages domestiques.

Tarifs

La simplification de la grille tarifaire des SID amorcée en 2003 poursuit son chemin. Désormais, les tarifs sont définis en trois grandes lignes, à savoir :

- 1to1 energy Professional => pour les clients de plus de 1'000'000 de kWh
- 1to1 energy Modulo => pour les clients de plus de 20'000 de kWh
- 1to1 energy Easy => pour la clientèle privée

Ces dénominations de tarifs sont donc communes à tous les partenaires de Youtility et comprennent également des sous-produits, afin de cibler au mieux les attentes de la clientèle.

La grande nouveauté de l'année 2008 réside en l'entrée en vigueur, au 1^{er} octobre 2008, des produits « Sans CO2 » et « Avec CO2 ». Le produit « Avec CO2 » contient le mixte énergétique de base, tandis que celui « Sans CO2 » contient 3,83% d'énergie labellisée Naturmade Water Star afin de compenser la quantité d'énergie non vérifiable, donc potentiellement productrice de CO2.

Cette nouveauté a été bien accueillie par la clientèle delémontaine, seuls quelques clients ont désiré obtenir le mixte énergétique « Avec CO2 ».

L'adaptation des tarifs entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2008 a été conditionnée par :

- les nouvelles conditions cadre du contrat d'approvisionnement qui a subi une hausse moyenne de 16,7% ;
- l'introduction de la séparation entre énergie, réseaux et taxes ;
- la redéfinition précise des prix par catégories tarifaires. Ce dernier paramètre a eu des conséquences importantes sur les variations de prix entre les tarifs. En effet, certaines catégories tarifaires étaient subventionnées par d'autres jusqu'alors, comme dans beaucoup d'autres services de distribution d'énergie.

Avec les décisions du Conseil fédéral du 12 décembre 2008, tous les prix devront être revus dans le 1^{er} trimestre 2009. Des remboursements rétroactifs, selon les catégories tarifaires, devront être entrepris.

Les dérangements

Réseau moyenne tension :

Le réseau moyenne tension n'a subi aucune panne ayant engendré une coupure chez les clients en 2008. A relever qu'une ligne flambant neuve mise en service dans le cadre du renforcement de l'alimentation de la ville a été endommagée quelques semaines après son installation par une entreprise de génie-civil. Déjà sous tension, l'incident n'a fort heureusement fait aucun blessé.

Réseau basse tension :

- | | |
|---------------------|---|
| 02 mars 2008 : | dérivation défectueuse à la rue du vieux Château. |
| 25 mars 2008 : | dérivation défectueuse à la route de Bâle. |
| 17 septembre 2008 : | dérivation défectueuse à la rue du Vorbourg. |
| 23 octobre 2008 : | câble touché par une entreprise de GC dans le cadre d'une fuite d'eau à la rue du Temple. |
| 15 novembre 2008 : | dérivation défectueuse à la rue du Vorbourg (croisée Vieux-Château). |
| 25 décembre 2008 : | extrémité de câble défectueuse dans un buffet à la rue des Pervenches. |

Les plans de visites systématiques et d'entretien des installations, mis en place depuis 4 ans, permettent de réaliser des travaux d'entretien standard plutôt que des réparations d'urgence. En ce qui concerne les équipements enterrés (dérivations, manchons, etc.), le contrôle n'est malheureusement pas possible. Ceci a été démontré encore une fois en 2008, vu le type de pannes rencontrées durant l'année.

L'éclairage public

La maintenance et l'optimisation de l'éclairage public en ville restent des tâches importantes assumées par les Services industriels. La réglementation communale sur les prestations aux collectivités publiques (PCP) a été acceptée par le Conseil de Ville en 2008. Cette réglementation permettra de financer le réseau d'éclairage public de la ville.

Depuis le 1^{er} octobre 2008, l'énergie consommée par la ville pour son éclairage public est totalement hydraulique. Ce qui signifie que la part nucléaire contenue physiquement dans l'électricité a été compensée par des certificats de production labellisés Naturmade Water Star. Cette énergie est produite dans les centrales de Lauterbrunnen et Adelboden, entre autres.

La modernisation du réseau a permis d'implanter des nouveaux luminaires permettant des économies substantielles d'énergie, selon liste ci-dessous.

Les principales réalisations

Dans le réseau 16'000 V

- Nouvelle station LEMO avec 3 transformateurs de 1000 kVA et adaptations des câbles vers la nouvelle station
- Nouvelle station transformatrice PRESSOR SA
- Nouvelle station transformatrice SEPRIC
- Transformation station Comptoir pour le projet SEPRIC
- Assainissement de la station Poste
- Renforcement de la ligne station Poste - station Maltière
- Nouvelle ligne station Voyame-station LEMO
- Travaux de GC pour la 4^{ème} alimentation de la ville
- Contrôles habituels des relais de protection primaire du réseau
- Contrôles habituels des stations transformatrices selon planning d'intervention.

Dans le réseau 400 V

- Fin de la viabilisation du secteur Mexique OUEST
- Suite et fin de la mise sous câble des lignes 400V et d'éclairage public de la rue des Adelles. Initiateur du projet en 2006 en raison du très mauvais état des lignes aériennes, le Service électrique a pu compter sur la participation de tous les autres services communaux pour assainir l'ensemble des réseaux de la rue des Adelles. Toute la rue, depuis la rue des Martins, est maintenant assainie, à l'exception de la repose des pavés qui, à cause des conditions climatiques extrêmes de cet hiver, devront malheureusement attendre encore quelques semaines
- Viabilisation du secteur Creux de la Marne pour un promoteur privé
- Viabilisation du secteur rue des Prairies pour un promoteur privé
- Raccordement de l'entreprise Willemin-Macodel SA
- Raccordement de l'entreprise Climagel SA
- Raccordement de l'entreprise Stratex SA
- Différents autres raccordements d'entreprises de moins grande taille
- Vingt-trois raccordements de nouvelles maisons familiales, immeubles et autres
- Contrôles habituels des buffets de distribution selon planning d'intervention.

Différents travaux d'adaptation du réseau d'éclairage public, conformément au concept mis en place, ont été entrepris, notamment rues du Vorbourg, des Champois, de la Communance et St-Randoald.

La fibre optique : deux tronçons ont été tirés en 2008 par les SID. Par contre, une collaboration importante entre le Canton, Cablecom, ACTV-EBL et les besoins communaux a été mise en place et s'est concrétisée sous la direction d'EBL et ses prestataires de services.

De nombreux provisoires doivent être installés pour les chantiers et pour la multitude de manifestations en ville (22 en 2008).

La nouvelle télécommande centralisée a été livrée durant le dernier trimestre de l'année. Elle sera opérationnelle en début d'année 2009.

4.3 Service des eaux

Météorologie

L'année 2008 fait partie des dix à douze années les plus chaudes depuis le début des mesures en 1864. Les températures largement excédentaires des mois de janvier, février et mai ont contribué à ce bilan final. Le temps du printemps s'est montré très changeant. L'offensive hivernale survenue pendant le week-end pascal a provoqué, le 25 mars, les températures les plus basses de la saison froide 2007/2008 et localement les plus basses de l'année 2008. Avril a été très humide sur une grande partie du pays. Aucune longue période de beau temps et de chaleur ne s'est produite au cours de l'été (de juin à août). Les intempéries ont été peu fréquentes, avec des conditions météorologiques très changeantes qui ont amené beaucoup de nuages.

L'hiver relativement sec a eu pour effet que les réserves d'eau des sources de la Doux et de Develier ne se sont pas reconstituées avant le printemps, ce qui a eu pour conséquence que les stations de pompages de la plaine des Rondez et les forages à grande profondeur ont été mis plus à contribution que d'habitude durant l'année 2008.

<u>Adduction d'eau</u>	<u>en 2007</u>	<u>en 2008</u>
La Doux	712'000 m ³	850'000 m ³ (55%)
Develier	663'000 m ³	480'000 m ³ (31%)
Rondez I	34'000 m ³	83'000 m ³ (6%)
Rondez II	32'000 m ³	67'000 m ³ (4%)
Forages	33'000 m ³	64'000 m ³ (4%)
Total	1'474'000 m ³	1'544'000 m ³ (100%)

Eau vendue dans propre réseau	983'936 m³
Vente à tiers (Rossemaison, Soyhières)	27'311 m³

Interventions- réalisations

La construction et l'assainissement du réseau d'eau sont des tâches importantes pour les Services industriels pour l'année 2008. Ces travaux se sont répartis de la manière suivante :

- 610 m de conduite de distribution ont été réalisés
- 745 m de conduite de distribution ont été assainis
- 33 nouveaux branchements de bâtiments privés ont été réalisés
- 27 branchements privés ont été assainis
- 6 hydrantes défectueuses ont été remplacées
- 5 hydrantes supplémentaires ont été installées dans le réseau sur demande de l'ECA
- Les travaux d'assainissement de la station de pompage de la Doux ont été achevés.

Avec 95 km de réseau d'eau, le taux d'assainissement de 2% que préconise la SSIGE (Société suisse de l'industrie gazière et des eaux) n'est de loin pas atteint, ceci en raison du manque de moyens financiers.

Fuites d'eau

En 2008, le nombre de fuites a été de 66, ce qui représente 50% de plus que durant l'année 2007. Cette augmentation de ruptures de conduites est la conséquence directe du faible taux d'assainissement (0,8%). Cet état de fait démontre bien la nécessité d'augmenter le tarif de l'eau, afin de pallier le retard pris dans l'assainissement et l'entretien de l'ancien réseau.

Qualité de l'eau

La qualité de l'eau a été excellente durant toute l'année et le laboratoire cantonal n'a rien signalé d'anormal. Toutefois, la source de la Doux est située dans une zone sensible et sa surveillance reste difficile. Il arrive que l'on décèle encore des pesticides, bien que l'atrazine soit interdit depuis près de dix ans. La teneur en atrazine et deséthylatrazine s'est stabilisée en 2008.

La fourniture d'eau et la collaboration avec les communes voisines de Develier, Rossemaison et Soyhières ne posent aucun problème.

Prix de l'eau

Le prix de vente de l'eau de Fr. 1.80 par m³ correspond à la moyenne suisse.

En 2008, les impératifs d'entretien d'exploitation du réseau de distribution, des ouvrages de stockage et des stations de pompage démontrent que le prix de l'eau devait être augmenté.

Les Jurassiens devant se prononcer en début d'année 2009 sur la LGE suite au référendum lancé, il a été décidé d'attendre le résultat de cette votation. En effet, si la loi était acceptée, ceci aurait une incidence directe sur le prix du m³ d'eau, puisque les travaux d'assainissement seraient subventionnés, en tout cas en partie, par le Canton.

La LGE a été refusée entretemps. Il est indispensable et urgent que dès 2009, le système de tarification soit revu. Il faut pouvoir dégager une capacité financière qui permette d'assurer la pérennité des installations et du réseau d'eau des Delémontains.

4.4 Service du gaz

Les résultats de l'exercice 2008 sont à l'inverse de 2007 et plus représentatifs d'une année gazière normale.

Les volumes d'achat de gaz naturel ont progressé de 17 % et des ventes de 27 % ; ceci confirme le transfert de volume de gaz entre 2007 et 2008 et justifie ainsi les remarques de l'année dernière. La consommation totale de gaz dans les communes desservies par Régio gaz a dépassé le cap des 60'000'000 kWh.

Le tableau ci-dessous montre clairement l'augmentation des recettes.

	2007	2008	%
Achats (kWh)	39'438'230	46'067'054	+ 17
Ventes (kWh)	38'257'895	48'348'517	+ 27
Résultats (Fr.)	835'259.--	1'220'831.--	+ 46

Les conditions climatiques rencontrées en 2008 ont également été plus favorables à la vente de gaz, avec une augmentation des degrés-jours de chauffage de 11 % environ.

Avec 68 nouvelles installations, pour une puissance de 2'500 kW, le record de ces 15 dernières années est ainsi dépassé.

L'avenir du gaz naturel s'annonce réjouissant, les baisses tarifaires et les caractéristiques de cette énergie moderne, aussi bien sur le plan économique qu'au niveau écologique, garantit au gaz naturel un rôle majeur dans les années à venir.

Perspectives : du fait des baisses substantielles annoncées sur le prix d'acquisition du gaz naturel, la marge des communes sera augmentée en 2009 et à fin 2010, grâce à une réduction

de la taxe d'approvisionnement EDJ. Celles-ci permettront d'atteindre l'équilibre financier et d'investir dans les futures extensions de réseau.

Pour tout complément d'information, voir le rapport d'activité de Régiogaz SA.

4.5 Système d'information du territoire

L'année 2008 aura encore été pour le SIT communal une année très riche. De nombreux projets se sont réalisés durant cette période : mise en ligne du géoportail, collaboration avec l'EPFL, migration des données du réseau des eaux usées vers GEONIS. Cette année a aussi vu la fusion et la réorganisation des Services de l'urbanisme et des travaux publics.

Services industriels

Service des eaux

Cette année a été mise à profit pour consolider les données du réseau et les projets proposés par le SIT ont été reportés à l'arrivée du nouveau chef de réseau d'eau.

Une étude a été menée en vue de protéger l'accès aux données informatiques du réseau d'eau si, d'aventure, une diffusion via le géoportail devait se concrétiser.

Service électrique

La reconstruction du réseau basse tension a été achevée en grande partie cette année. Quelques lacunes, principalement au niveau de la dénomination des câbles, ont été mises à jour durant cette phase. Afin de corriger ces manques, une recherche systématique a été entreprise dans toutes les stations. La reconstruction du réseau de l'éclairage public débuté en 2008 se prolongera en 2009.

Service des travaux publics

La solution d'une gestion du réseau à l'aide de Geonis ayant été acceptée, les données du réseau des eaux usées ont été, durant le premier trimestre, consolidées et corrigées, dans la perspective d'un transfert des données de CanView vers Geonis. La première phase du projet a débuté en mai, une évaluation des données s'est faite en juin et le transfert à proprement parler s'est déroulé durant le troisième trimestre.

Service de l'urbanisme et de l'environnement

Le projet avec les étudiants de l'EPFL, débuté en 2007, s'est terminé par une présentation des travaux dans nos locaux. On peut noter que cette expérience a été très enrichissante, aussi bien pour les étudiants que pour le service.

La réorganisation des services ayant accaparé le chef de service, pas d'autres projets n'ont été réalisés pour le Service de l'urbanisme.

Société Régiogaz SA

Le réseau du gaz s'est étendu à la commune de Courtételle. Les relevés et la mise sur plan de ces nouvelles conduites ont été assurés.

SIT cantonal

Le géoportail communal a été inauguré, lors du salon de l'immobilier qui s'est tenu en septembre. Cet événement a été rendu possible grâce aux compétences, à l'expérience et à l'engagement que la cellule du SIT cantonal a mis à disposition.

Le travail du SIT a aussi été présenté lors de Moutier Expo où Delémont était hôte d'honneur.

4.6 **Service administratif**

Comme relevé dans le rapport de 2007, les changements importants imposés, telles que l'adaptation aux nouvelles normes liées à l'application de la LApEI et la modification des structures tarifaires de l'électricité, ont été mis en place dès 2008, sans oublier la mise en place des directives entrées en vigueur au 1^{er} octobre 2008. Si la phase de reprise des données s'est faite dans les délais prévus, des questions de détails liées à l'application du nouveau système informatique sont survenues auxquelles il a été remédié avec le fournisseur, sans que la clientèle ne soit pénalisée.

Si la mise en place du nouveau système informatique a été motivée par l'application de la LApEI, soit pour le secteur de l'électricité, il ne faut pas oublier que la facturation du Service des eaux, de la taxe d'épuration et du gaz, pour les clients concernés, est intégrée.

De plus, pour le secteur de l'électricité, la nouvelle présentation détaillée des factures, conforme, a eu pour effet que les collaborateurs ont été plus sollicités qu'à l'ordinaire en vue de donner les explications nécessaires à la clientèle. Suite à ces réactions, il a été jugé utile d'y apporter quelques améliorations. Les démarches de la clientèle prouvent qu'elle s'intéresse et découvre, pour une grande partie, les nouvelles applications de la LApEI. A relever que si cette période a été chargée, elle a un effet positif dans ce sens qu'un contact plus élargi se fait avec la clientèle de la catégorie "easy".

Quant au choix du nouveau système informatique, il correspond aux besoins et va permettre une gestion performante des clients (fichier des adresses, présentation conforme des factures, etc.) et va répondre pour le secteur de l'électricité aux exigences de l'organe de surveillance fédéral (EICom).

Le Service du marketing, mis en place à fin 2007, a déjà été bien actif sur la place ; les Services industriels ont été présents dans de nombreuses manifestations delémontaines.

Durant l'année 2008, la formation suivie du personnel a été permanente, aussi bien dans le secteur du système informatique que dans celui de la tarification.

4.7 **Service de l'énergie**

La politique énergétique de la Ville de Delémont a été quelque peu mise en veilleuse durant l'année du fait du référendum déposé contre la décision du Conseil de Ville de créer un poste de délégué communal à l'énergie et de financer la politique énergétique par une taxe sur l'électricité. Le refus de cet objet par le peuple delémontain, le 1^{er} juin, a entraîné un manque de moyens humains et financiers pour mener une politique énergétique digne d'une cité de l'énergie.

L'année 2008 n'a toutefois pas été complètement négative puisque plusieurs dossiers ont été traités.

Label Le label Or Européen (european energy award gold), qui a récompensé en 2007 le travail et le respect du programme de la conception directrice et du plan directeur de l'énergie, a été remis par le conseiller fédéral Moritz Leuenberger à la Ville de Delémont lors de la Journée suisse de l'énergie, le 23 octobre à Fribourg.

Grande-Ecluse Les études en vue de la réalisation d'une microcentrale à la Grande Ecluse se sont poursuivies en 2009, en synergie avec les importants projets existant dans le secteur, notamment la planification de la réalisation des mesures contre les crues de la Sorne.

Display Les étiquettes énergétiques Display, disponibles dès fin 2007 pour 18 bâtiments communaux, ont permis de déterminer des priorités dans la gestion de ces bâtiments, aussi bien pour les travaux d'entretien et de rénovation que pour la sensibilisation des utilisateurs.

Concierges

La collaboration avec les concierges se poursuit, notamment pour les relevés de consommation. Le sujet a été rappelé lors d'une séance de coordination afin de les sensibiliser davantage au rôle fondamental qu'ils jouent dans la gestion énergétique des bâtiments.

Suivi des bâtiments

Le suivi énergétique des immeubles communaux s'est poursuivi en collaboration avec l'architecte communal. Le fichier Enercompta a été mis à jour, qui donnera lieu en 2009 à un rapport d'évaluation bisannuel.

20 septembre 2007

La "Journée en ville sans ma voiture" s'est déroulée le 20 septembre dans le cadre de la Semaine de la mobilité, en collaboration avec le Canton, la Ville de Porrentruy et de nombreux partenaires. Cette manifestation reste un rendez-vous incontournable pour le public delémontain qui permet de poursuivre les efforts d'information et de sensibilisation.

Energies renouvelables

Avec l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs, les SID ont créé un produit « Sans CO2 » comprenant 3.83% d'énergie hydro-électrique produite dans des centrales de production labellisées NATURMADE STAR. Ce label est l'un des plus stricts d'Europe. Plus de 99% de la clientèle, y compris les grands clients industriels, ont opté pour ce produit. Ce sont ainsi environ 3'500'000 kWh/an qui seront vendus à Delémont, ce qui correspond à environ 1'000 ménages.

En ce qui concerne l'éclairage public, l'intégralité de l'énergie consommée est d'origine hydraulique. Environ 66% sont couverts par des certificats NATURMADE STAR pour compenser la part d'énergie nucléaire physiquement contenue dans l'électricité distribuée à Delémont.

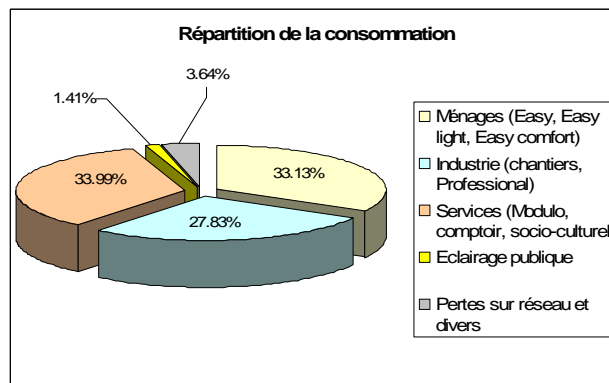
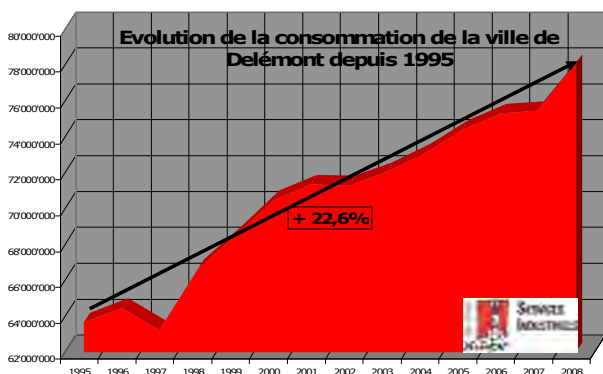
Le souhait, pour l'avenir, est que les consommateurs delémontains compensent de plus en plus, et à titre individuel, la part d'énergie nucléaire. Des produits ont été développés dans ce sens par les SID depuis de nombreuses années. Pour l'instant, et malgré différentes campagnes publicitaires, force est de constater que ce n'est pas le souci premier des consommateurs.

4.8 Statistiques 2008

Achat d'énergie électrique

Achat d'énergie 2008	pointe	kWh BT	kWh HT	Total HT+BT
janvier	15'560	2'387'250	4'601'200	6'988'450
février	14'440	2'298'280	4'429'200	6'727'480
mars	14'520	2'319'285	4'355'320	6'674'605
avril	14'240	2'187'360	4'323'530	6'510'890
mai	13'800	1'972'750	3'940'090	5'912'840
juin	14'040	1'942'290	4'067'010	6'009'300
juillet	14'000	1'848'470	3'767'920	5'616'390
août	14'400	1'937'540	4'002'530	5'940'070
septembre	14'760	2'122'160	4'520'020	6'642'180
octobre	15'120	2'307'120	4'810'880	7'118'000
novembre	15'120	2'328'390	4'637'040	6'965'430
décembre	15'160	2'415'480	4'519'330	6'934'810
Total:		26'066'375	51'974'070	78'040'445

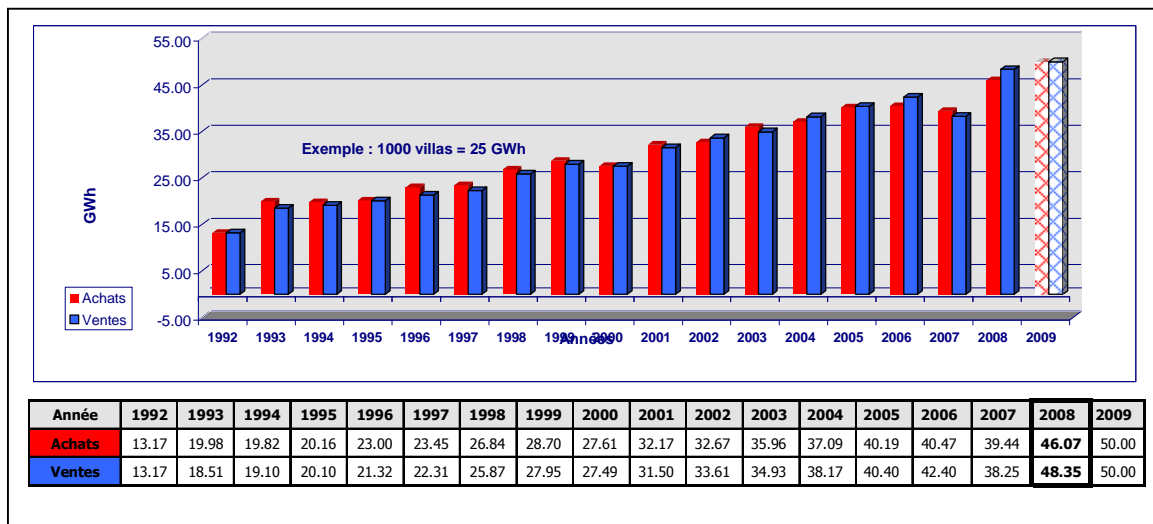
33.4% 66.6% 100.0%



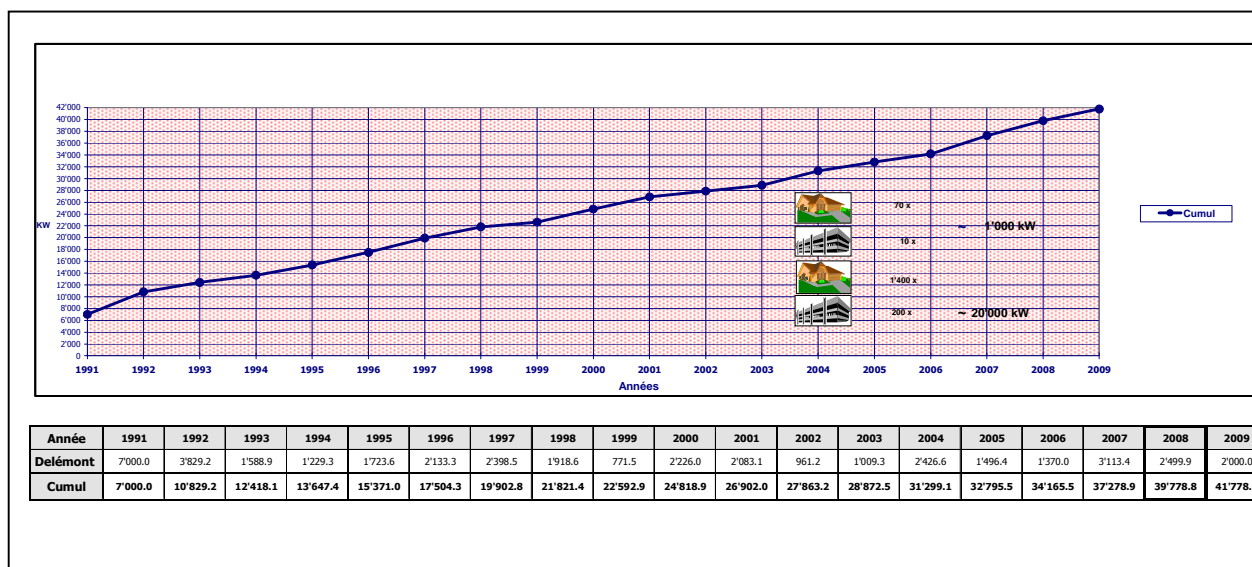
Vente d'énergies renouvelables labellisées NATURMADE STAR

Vente de produits d'éco-courants :	kWh
Vente de 1to1 energy Sun Star	7'683
Vente de 1to1 energy Wind Star	95'251
Vente de 1to1 energy Water Star	124'506
Water star pour produit sans CO2:	361'622
Water star pour éclairage public:	725'167
Total vente produit 1to1 energy naturemade star:	1'314'229

ACHAT ET VENTE DE GAZ DELEMONT (GWh)



RÉCAPITULATION DE LA PUISSANCE INSTALLÉE



4.9 Considérations finales

Comme le mentionnait le rapport de gestion 2007, 2008 a effectivement été une année de transition :

- par la mise en place des collaborations, des outils, des règlements et des prix dans un marché libéralisé
- par la mise en place d'un service clientèle
- par la réforme des services techniques
- par la retraite du chef du réseau d'eau

Le développement réjouissant de la ville a engendré de grandes mutations dans les réseaux.

Nul doute que la nouvelle structure des services techniques sera un plus en termes de qualité de prestations et de coordination entre les services.

En ce qui concerne le réseau d'eau potable, l'arrivée du nouveau chef de réseau permettra d'intégrer pleinement les objectifs des autorités en termes de qualité des prestations et de gestion financière du service. Une adaptation des prix de l'eau paraît toutefois inévitable pour assurer le financement de la qualité de cette denrée alimentaire si précieuse.

Le réseau électrique se trouve face à un défi majeur. Assurer la sécurité d'approvisionnement avec des moyens financiers qui ont fondu après les décisions prises par les Autorités fédérales. Un plan directeur paraît maintenant inévitable à très court terme, ce d'autant plus que les exigences deviennent de plus en plus sévères.

Les activités commerciales qui ont été développées durant l'année 2008 ont conduit à **la fidélisation des tous les clients** à l'exception d'un seul. Ce qui est largement au-dessus des premières estimations faites à l'heure du budget 2008. C'est très certainement un succès.

Toutefois le système laisse d'ores et déjà entrevoir des besoins commerciaux plus importants pour les prochaines années. Notamment à l'heure de l'ouverture complète du marché en 2014 où ce ne seront plus 70 clients qui pourront choisir leur fournisseur, mais bel et bien la totalité des 7500 clients des SID. Pour répondre à ce défi commercial, les SID engagent déjà des démarches. Une enquête de satisfaction va être lancée en 2009 pour se mettre à l'écoute des clients. Cette enquête sera réalisée sous forme de travail de diplôme d'une étudiante de la Haute Ecole de Gestion de Neuchâtel (HEG). Elle sera « coachée » en interne par les responsables des SID.

Dans le cadre de « La Charte », la collaboration avec les Services industriels de l'Arc jurassien (JU et BE) a également été une source de satisfaction constante en 2008. Une approche commune de la libéralisation jusqu'à ce jour a été positive pour tous et reconnue en tant que telle. Les défis futurs sont d'ores et déjà abordés en commun.

Encore une fois, le personnel du service a répondu présent en faisant preuve de flexibilité, de disponibilité et d'initiative. Si les SID se présentent en bonne position dans le nouveau marché libéralisé de l'électricité, c'est en grande partie grâce à lui.

* * * * *

5. DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES ECOLES

(responsable : Mme Françoise Collarin, conseillère communale)

Préambule

Le Département des finances et des écoles s'est appliqué à l'établissement des comptes 2007 et à l'élaboration du budget 2009. Suite au bouclage des comptes, le département porta son attention sur les objectifs à atteindre pour le budget suivant. Les impositions, l'indexation au renchérissement, les investissements sont des éléments influents, ces réflexions ont débouché sur des principes généraux, qui ont permis d'établir les directives ad hoc en juillet pour l'élaboration du budget 2009.

Les recommandations président à une gestion rigoureuse des dépenses pour faire en sorte que le montant total des secteurs porté au budget 2009 soit inférieur au budget 2008. Les principes de l'enveloppe budgétaire et de l'analyse des prestations ont également été reconduits.

Le résultat est connu, le déficit du budget 2009 s'élève à 1,588 mio. Ce n'est pas satisfaisant.

Depuis plusieurs années la situation financière de la Municipalité s'aggrave et les propositions d'économies n'ont pas rencontré le soutien que pouvaient en attendre les responsables du Département des finances. La tendance doit s'inverser.

MOPRA :

le groupe de travail chargé de la **mise en œuvre de projets d'amélioration** s'est réuni à 9 reprises. En début d'année trois projets ont été retenus.

- 1.) Facturation - Emoluments
- 2.) Collaboration et synergies entre départements et services
- 3.) Ressources humaines et partage des compétences

La participation des employés a été favorisée dans chaque groupe de travail avec une représentation de tous les départements.

Parallèlement la liste des propositions – « Action unique » s'est poursuivie, les réponses ont été publiées dans la Chronique des Sauvages. Cette liste joue le rôle d'échange d'informations précises entre les différents secteurs d'activités de la Municipalité.

Collège :

le projet d'extension du Collège de Delémont a franchi une nouvelle étape.

Les citoyens de Delémont se sont prononcés favorablement pour le crédit d'étude de Fr. 322'000.- fin novembre 2008.

L'Assemblée des délégués de la Communauté du Collège a su, avec la Commission d'école du Collège, communiquer combien cette extension était importante et incontournable.

Pour lancer le mandat, il s'est agi de réfléchir à la composition du groupe de travail et d'établir son cahier des charges. Des propositions sont à disposition du nouveau comité et représentent la dernière démarche qui aura été entreprise fin 2008.

En conclusion, le département est toujours soucieux de mieux maîtriser l'ensemble des projets et de fixer les priorités pour répondre aux attentes de toute la population.

5.1 Statistiques et comparaisons fiscales

Les statistiques des revenus fiscaux selon la situation familiale sont actualisées annuellement. Celles-ci sont à disposition et peuvent être obtenues au Bureau des impôts (tél. 032 / 421 91 32).

5.2 Déclarations d'impôts 2008

- 7284 déclarations d'impôts (DI) en 2008 (7'123 en 2007)
- 125 formules 120 (nouveaux contribuables) envoyées dans le courant de l'année
- 387 personnes taxées à la source (371 en 2007).

Le Bureau des impôts et du cadastre a transmis 18 demandes de remise d'impôts (17 en 2007) au Service des contributions, dont 9 (6 en 2007) ont été préavisées par la Commission des finances.

Année	DI envoyées	DI complémentaires	Taxé à la source	Totaux
1998	6'972	243	362	7'577
1999	6'980	235	341	7'556
2000	6'984	228	342	7'554
2001	6'953	339	354	7'646
2002	7'013	388	338	7'739
2003	6'980	408	328	7'716
2004	7'002	384	341	7'727
2005	7'043	331	305	7'679
2006	7'025	304	402	7'731
2007*	7'123	153	371	7'647
2008	7'284	125	387	7'796

* Dès l'année 2007, les déclarations d'impôts complémentaires ont été supprimées.

153 formules 130 ont été adressées aux nouveaux contribuables en 2007. Les formules 130 ont été remplacées par les formules 120 dès l'année 2008.

5.3 Commissions

Commission des finances

La Commission des finances est présidée par M. Damien Christe. Elle a tenu 10 séances, au cours desquelles elle a préavisé les crédits soumis au Conseil de Ville. Elle a, également, suivi attentivement l'évolution du budget 2009.

Commission d'évaluation des valeurs officielle et locative des immeubles

Durant l'année 2008, les estimateurs communaux, avec les estimateurs cantonaux, ont procédé à 81 estimations (83 en 2007), à la suite de nouvelles constructions, de transformations, de travaux d'amélioration ou autres changements d'affectation. En plus des estimations ordinaires, les responsables ont procédé à trois estimations de bâtiments agricoles, à deux estimations de restaurant / hôtel, ainsi qu'à quatre estimations (trois en 2007) à la suite de réclamations ou de demandes spéciales.

5.4 Ecoles primaire et enfantine

L'école en chiffres

Effectifs

Ecole enfantine -1 et -2	11,5 classes	196 élèves
1ère	6 classes	103 élèves
2ème	6 classes	110 élèves
3ème	6 classes	103 élèves
4ème	6 classes	139 élèves
5ème	6 classes	126 élèves
6ème	6 classes	108 élèves
Transition	2 classes	25 élèves

Total	49,5 classes	910 élèves
--------------	---------------------	-------------------

Les élèves des classes de soutien sont partiellement intégrés dans les classes primaires ordinaires.

Bâtiments scolaires

2 écoles principales : Château et Gros-Seuc.

Autres écoles : Traversins, Moissons, Arquebusiers, Morépoint, Temple, Carrières, Franche, Pervenches et Pelletiers.

Personnel

15	maîtresses d'école enfantine
39	titulaires de classe à l'école primaire
5	titulaires de classe de transition ou de soutien
10	enseignants auxiliaires
6	maîtresses de devoirs surveillés
6	maîtres et maîtresses de langue et de culture étrangère
4	maîtresses d'ACT

Personnel administratif

1	secrétaire
1	apprenti

Personnel technique

6	concierges
1	chauffeur de bus
1	coursier
1	patrouilleur

96 personnes au total

=====

Vie de l'école

Personnel

- Démission de Mme Jacqueline Chappuis et de M. Pierre Maeder.
- Nomination de Mmes Lysiane Enderlin, Sophie Theubet, Aline Noirjean, Anne Sanglard.
- Départ en retraite de M. Claude Borer, coursier et patrouilleur.
- M. Isen Avduli et M. Marcel Milani le remplacent.
- Redistribution des rôles au sein de l'équipe de conciergerie du Château suite à la nomination de M. Denis Schluchter.

Bâtiments

Fin des travaux de remise en ordre des halles de gymnastique du Gros-Seuc, à la suite des inondations 2007.

Dépôt du dossier « Agrandissement Collège ».

Déplacement d'une classe du 2^e cycle des Traversins au Château, suite à la dénonciation du contrat de bail du Voirnet (classe enfantine).

Tic

Participation de plusieurs classes au Cyberdéfi.

Inscription de Fr. 300'000.- aux investissements communaux pour 2010 (programme cantonal Tic2009).

Achat de 10 portables pour les cours facultatifs.

Introduction du coffret Mitic.

Formation des enseignantes -2/+2 au logiciel anipaint.

Extrascolaire

Ventes diverses : Mimosa, timbres Pro Juventute et Patria, œillets, oranges, journaux de carnaval.

3 équipes d'enseignants ont participé à l'action « A vélo au boulot ».

Marche d'automne pour toutes les classes.

Arc-en-Cirque et cirque Knie.

Cortège de carnaval.

Education

Entrée des écoles enfantines et primaires de la ville dans le « Réseau suisse d'écoles en santé ».

Journée de travail des enseignants sur le thème de l'estime de soi, animée par Mme Rosette Poletti.

Diverses activités autour de la promotion de la lecture.

Bunti im Sprachenland : activités d'allemand pour les classes enfantines.

Education nutritionnelle, sexuelle, routière et prévention morsures de chiens.

Participation à la journée « Oser tous les métiers ».

Participation aux activités liées à la paléontologie jurassienne.

Activités en relation avec l'aménagement paysager aux alentours du Gros-Seuc.

Mise en route du programme Kids soutenu par la Confédération.

Dans le cadre d'*Ecole bouge*, installation temporaire de 2 murs de grimpe au Gros-Seuc et au Château.

Commission d'école

Consultation sur le dossier Harnos et Carte scolaire.

Rencontre de Mme la ministre E. Baume-Schneider à propos des problèmes suite à la mise à la retraite (fin janvier 2009) du vice-directeur M. Louis Montavon.

Visites des classes.

Accompagnement de l'équipe en réseau « Sécurité sur le chemin de l'école ».

Deux enseignants sont délégués pour le Noël de l'AJADA.

Divers

Campagnes de distribution de pommes et de lait.

Participation à l'élaboration du dossier mené par l'APEDE : « Accueil des enfants 11-14 ans ».

5.5 Communauté scolaire

Présidente :	Mme Françoise Collarin
Membres du comité :	M. Claude Terreaux, vice-président Mme Jeannine Giuliati, secrétaire Mme Marie-Laurence Charmillot M. Didier Torti.

Mmes Arlette Erard et Marie-Noëlle Marquis ont remplacé respectivement Mme Marie-Laurence Charmillot et M. Didier Torti. Le comité s'est réuni à trois reprises; l'Assemblée des délégués a été convoquée pour deux séances durant la période de l'année scolaire.

Extension du Collège

Le Conseil communal s'était prononcé favorablement dans sa séance du 27 août 2007 sur le crédit d'étude pour l'extension du Collège. Il appartenait au Conseil communal de fixer la date de la consultation du corps électoral delémontain ; l'objet a été reporté pour différentes raisons ; ce report a suscité la réaction de la Commission d'école et des délégués. La votation s'est déroulée finalement le 30 novembre 2008 et a été largement acceptée.

Restaurant scolaire

Durant l'année scolaire 2007-2008, 4'100 repas (5'956 en 2006) ont été servis durant 143 jours d'ouverture du restaurant ; cela représente en moyenne 29 convives par jour. Depuis l'ouverture du restaurant (13 décembre 2004), après 517 jours d'exploitation, 36 repas sont en moyenne servis chaque jour : 26 à des élèves du Collège bénéficiant d'une indemnité, 6 à des élèves du Collège ne bénéficiant pas d'indemnité, 2 à des élèves de l'Ecole supérieure de commerce et à 1 élève de l'école primaire de Delémont.

Commission d'école

La commission s'est réunie à 13 reprises et son bureau a tenu 3 séances durant la période de l'année scolaire. La présidence est assurée par Mme Sonia Burri-Schmassmann.

Ecole

Direction :	M. Daniel Milani, directeur M. Christophe Fromaigeat, directeur adjoint
-------------	--

Corps enseignant

• Au bénéfice d'une nomination définitive	65 enseignants
• Au bénéfice d'une nomination temporaire	10 enseignants
Total	75 enseignants

5 stagiaires de la HEP-BEJUNE ont effectué leur formation pratique au Collège de Delémont durant l'année scolaire 2007-2008.

Elèves

- La structure Sport-Arts-Etudes (SAE) accueille 43 élèves (football, ski alpin, tennis, golf, danse, musique, patinage, athlétisme, escalade, équitation). Au terme de l'année scolaire, le Collège obtient une nouvelle certification comme « swiss olympic partner school ».
- Un seul élève Bâlois a entamé une dixième année linguistique au Collège de Delémont en prolongation de sa scolarité obligatoire.

Les élèves du Collège se répartissent de la façon suivante dans les 33 classes de l'école :

Effectifs 2007/2008

Degré 7	10 classes	193 élèves
Degré 8	10 classes	227 élèves
Degré 9	10 classes	178 élèves
Classe atelier	1 classe	10 élèves
Classes de soutien	2 classes	33 élèves
Total	34 classes	641 élèves

Effectif 2006/2007 : 34 classes – 685 élèves / effectif 2005/2006 : 34 classes – 655 élèves

Orientation professionnelle

208 élèves ont quitté le Collège le 4 juillet 2008, dont 6 qui étaient en situation indéterminée (attente d'une réponse ou en recherche). 79 élèves entament un apprentissage ou sont admis dans une école de métier, 74 entreront dans une école moyenne (Lycée, Ecole supérieure de commerce ou Ecole de culture générale). 36 élèves prolongent leur scolarité au Cycle de transition, 10^{ème} année ou 10^{ème} linguistique.

Vie de l'école

Faits marquants :

- Atelier « projet-action » : il s'agit d'une activité menée durant 2 journées et 3 demi-journées destinée à des élèves qui sont dans l'incertitude par rapport à leur avenir professionnel, sans projet de formation ou à la recherche d'une place d'apprentissage. Sous forme d'une activité ludique, ces élèves sont amenés à préparer leur avenir et à définir un projet de formation. Ils bénéficient de l'appui de conseillers en orientation et sont mis en contact avec le monde du travail. 41 élèves de 9^e du Collège sont inscrits.
- Visite de la Bibliothèque des Jeunes et de la Bibliothèque de la Ville pour les élèves de 7^e.
- Campagne de sensibilisation organisée par Car postal Suisse pour les élèves de 7^e.
- Information sur le fonctionnement du CDJ à l'ARTsenal pour les élèves de 7^e.
- Découverte de la Vieille Ville pour les élèves de 7^e.
- Excursion sur le « Sentier Auguste-Quiquerez » proposé aux élèves de 7^e pour faire connaissance avec Auguste Quiquerez, avec la géographie, l'histoire et les conditions naturelles de la région delémontaine (pour 2 modules de 7^e).
- Elections des représentants au Conseil delémontain des jeunes (CDJ).
- Huit classes du Collège participent au « CyberDéfi ».
- 74 élèves du Collège participent au ¼ de finale interne du 22^e Championnat International des Jeux Mathématiques et Logiques.
- Vernissage et exposition « Activités 9^e : exposition des travaux d'élèves et présentation des activités 2007 ».
- 9 élèves se rendent à Bâle lors d'un échange individuel durant le temps scolaire ; ils recevront leur partenaire du 10 au 20 mars.
- « Journée nationale de l'audition » : des actions de sensibilisation et de prévention sont organisées pour les écoliers. Mme Marie-Thérèse Sangsue, enseignante en lecture labiale, et M. Yves Schaller, personne malentendante, sont à disposition de l'école pour animer une leçon.

- Dans le cadre de la lecture du « Journal d'Anne Frank », visite du camp de concentration du Struthof par les élèves d'une classe de 7^{ème}, sous la conduite de M. Julien Tschopp.
- 26 élèves de 9^e inscrits participent à la session de sortants d'école au Centre d'Animation Jeunesse.
- Visite du Salon de la Formation professionnelle à Reconvilier pour les classes de 7^e et 8^e.
- Soirée d'information sur les voies d'études et de formation professionnelle après la scolarité obligatoire : les élèves de 8^e et leurs parents sont invités à participer à trois rencontres avec des intervenants, parmi cinq voies de formation possibles.
- Visite des musées de Bâle par le module 93.
- Spectacle « Le petit pauvre » par la compagnie « Les tréteaux du monde » dans la cour du Château pour les classes de 7^e ; une rencontre avec les comédiens est prévue dans les classes participantes
- Production du Chœur du Collège sous la direction de M. Alain Tobler.
- Journée de tous les modules : les classes du Collège font une excursion d'une journée dans la région, à pieds ou à vélo.

Et pour en savoir plus, il est possible de visiter le site internet du Collège de Delémont : www.college-delemont.ch.

On peut y trouver toutes les informations figurant sur la brochure « Au Collège », les horaires des classes, un calendrier, des documents administratifs et pédagogiques, certains à l'usage des élèves et de leurs parents, d'autres destinés aux enseignants de l'école. Ceux-ci peuvent consulter en ligne le fichier de la médiathèque de l'école et réserver du matériel ou des salles. Et chacun peut communiquer directement avec l'école en composant et envoyant un courriel.

6. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

(responsable : M. André Parrat, conseiller communal)

Préambule

Projets et chantiers réalisés

En dehors des affaires de routine, les projets suivants ont été conduits :

problèmes traités en commission

- information et présentation de la réorganisation des services techniques
- information sur le dossier de la carte des dangers
- information sur la problématique des WC publics de la Gare
- rencontre avec des représentants de la Commission de la Vieille Ville au sujet de différents points relatifs à la propreté en Vieille Ville
- information au sujet du remplacement de M. Pierre Rais, suite à son départ à la retraite
- préavisé les travaux de chemisage des canalisations 2^{ème} étage rue Emile-Boéchat
- préavisé les travaux de chemisage à la rue St-Marcel
- préavisé le budget de fonctionnement 2009
- préavisé les deux messages relatifs à la cartes des dangers crues de la Sorne
- préavisé l'achat de divers matériel pour la Voirie
- informations diverses relatives au personnel communal du Service des travaux publics
- informations relatives à divers travaux en cours.

6.1 Service des travaux publics

Tâches du personnel

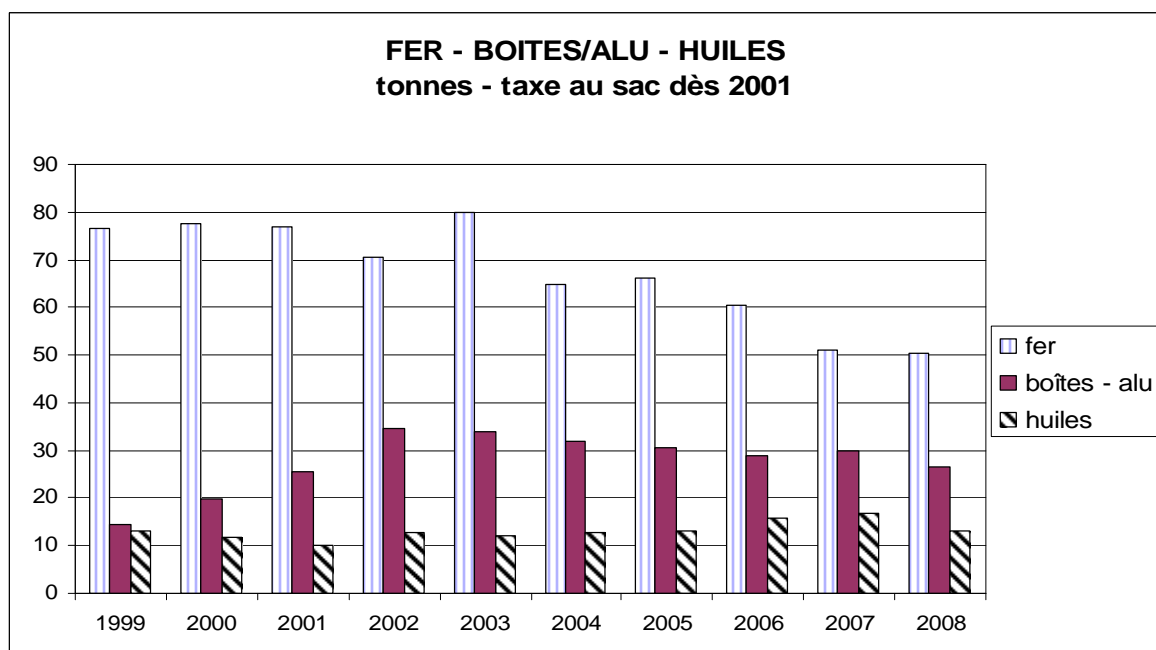
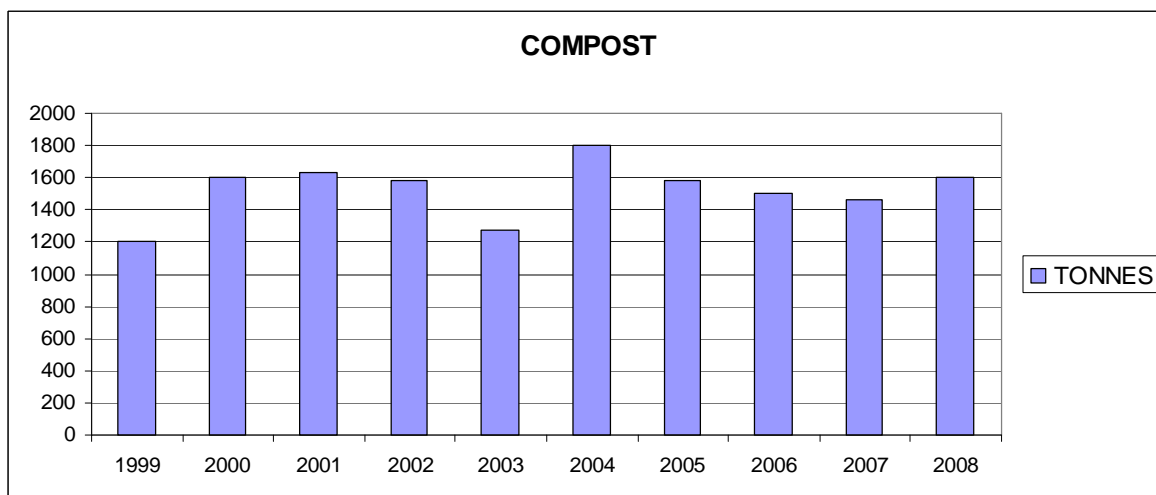
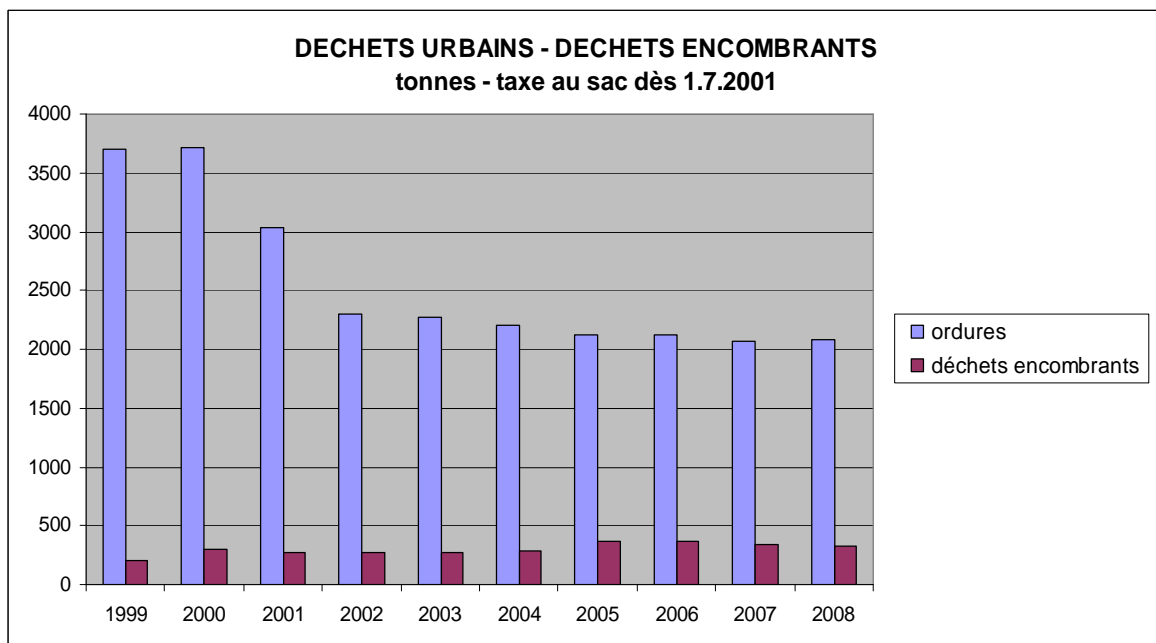
Le personnel technique a traité les affaires courantes, surveillé les travaux, préparé les dossiers qui sont décrits sous le chapitre 6.1 et étudié de nombreuses interventions au Conseil de Ville. Il a également participé à la réalisation des travaux décrits sous point 6.1 et collaboré avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement à l'étude de plusieurs plans spéciaux. Il a organisé de nombreuses séances de coordination des travaux entre les différents services techniques afin d'assurer un bon suivi des chantiers.

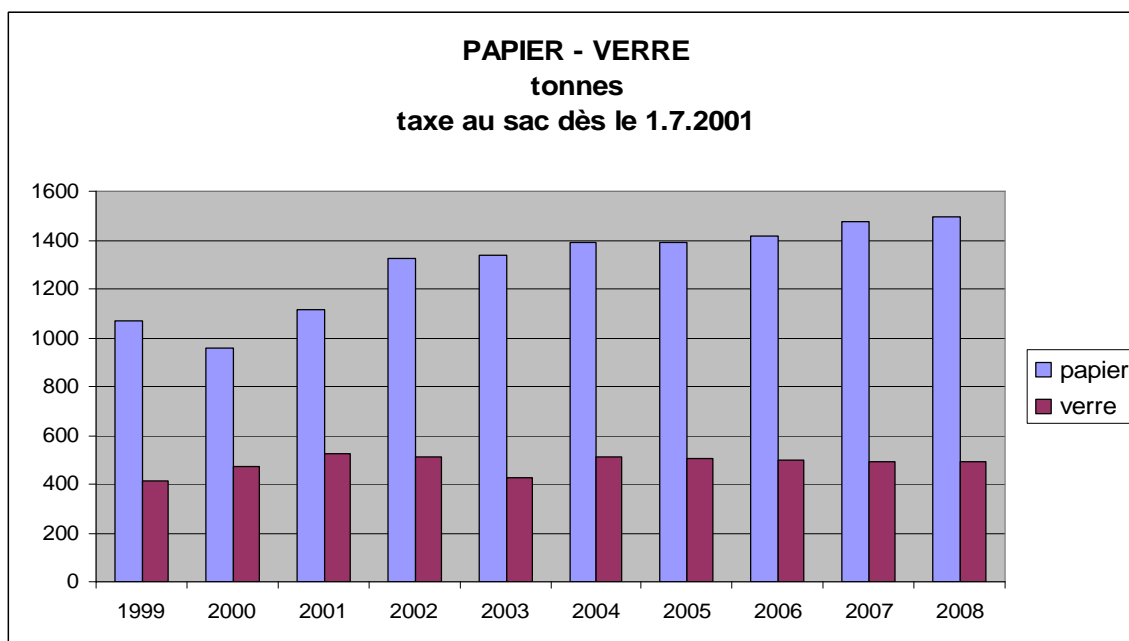
Le Service des travaux publics a également été fortement engagé par la carte des dangers relative aux crues de la Sorne.

Les jardiniers ont assuré leur tâche d'entretien et d'embellissement de la Ville.

La Voirie a été fortement engagée pour la mise en place de nombreuses manifestations ainsi que dans le domaine du balisage, de la signalisation, de l'entretien des routes, des canalisations, des cours d'eau, des terrains de sports et des travaux hivernaux.

Le personnel de la Voirie a effectué tous les travaux d'entretien ainsi que les ramassages faisant l'objet des graphiques suivants :





poids (t)

- déchets urbains livrés au SEOD	2'088.05
- déchets encombrants livrés au SEOD	324.38
- déchets verts	1'604.20
- papier (par entreprises privées et Voirie)	1'492.99
- huiles végétales et minérales par conteneurs (entreprise privée)	13.14
- verre par conteneurs (entreprise privée)	493.08
- aluminium + boîtes (entreprise privée)	26.61
- fer (entreprise privée)	50.45

6.2 Commission des travaux publics

La Commission des travaux publics, présidée par M. Rémy Erard, s'est réunie 6 fois en 2008 et a émis ses préavis sur les objets mentionnés sous point 6.1.

6.3 Commission des digues

La Commission des digues, présidée par M. Jean-Marie Schaller, s'est réunie 4 fois en 2008. Elle a traité en particulier les points suivants et a :

- été informée sur le projet de loi cantonale sur la pêche ;
- pris position au sujet de l'entretien de la végétation riveraine le long de la Sorne, suite aux inondations de 2007 ;
- régulièrement pris connaissance et pris position quant à l'avancement des travaux de "Delémont marée basse" (construction d'une arrière-digue à Morépont, projet d'arrière-digue En Dozière, etc.) ;
- préavisé favorablement des travaux à réaliser sur la Birse ;
- pris position au sujet d'une demande de la Bourgeoisie concernant des travaux de curage et d'entretien du ruisseau de la Combe de Mettembert.

6.4 Travaux de législature 2005 à 2008

Etat des dépenses des travaux réalisés pour la période 2005 à 2008

Il s'agit de situations, et non de décomptes, avec des chiffres indicatifs au 31 décembre 2007.

Crédit cadre routes / Fr. 800'000.-

<u>Dépenses</u>	<u>Participations de privés</u>	<u>Solde</u>
Fr. 800'000.-	Fr. 60'000.-	Fr. 0.-

Crédit cadre canalisations / Fr. 600'000.-

<u>Dépenses</u>	<u>Participations de privés</u>	<u>Solde pour mars 2009</u>
Fr. 555'000.-	- - -	Fr. 45'000.-

Crédit Mexique Ouest Etape 1 / Fr. 1'385'000.-

<u>Dépenses (sans SID)</u>	<u>Participations de privés</u>	<u>Solde</u>
Fr. 1'798'000.-	Fr. 1'278'000.-	Fr. 865'000.- *

* à déduire les dépenses SID.

Crédit Mexique Ouest Etape 2 / Fr. 955'000.-

<u>Dépenses (sans SID)</u>	<u>Participations de privés</u>	<u>Solde</u>
Fr. 185'000.-	facturation directe aux privés	Fr. 770'000.- *

* à déduire les dépenses SID

Crédit Communance Ouest / Fr. 1'590'000.-

<u>Dépenses (sans SID)</u>	<u>Participations de privés</u>	<u>Solde</u>
Fr. 1'235'000.-	selon convention	Fr. 355'000.- *

* à déduire les dépenses SID

Crédit Communance III / Fr. 1'407'000.-

Comprenant les prolongements des rues de la Communance et St- Randoald
(en cours de réalisation)

<u>Dépenses (sans SID)</u>	<u>Participations de privés</u>	<u>Solde</u>
Fr. 1'363'000.- y.c. SID	Fr. 397'000.-	Fr. 44'000.-

* à déduire les dépenses SID.

Crédit Blanche-Pierre II Etape 2 / Fr. 155'000.-

<u>Dépenses (sans SID)</u>	<u>Participations de privés</u>	<u>Solde</u>
Fr. 302'000.-	Fr. 350'000.-	Fr. 203'000.- *

* à déduire les dépenses SID.

7. DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

(responsable : Mme Renée Sorg, conseillère communale)

Préambule

L'année 2008 a été marquée par plusieurs résultats positifs qui concrétisent les efforts importants qui ont été faits depuis la révision du plan d'aménagement local, au milieu des années 1990, afin de réorienter la mission du Service de l'urbanisme et de l'environnement vers l'aide au projet.

Ainsi, le nombre de permis de construire délivrés a atteint son plus haut niveau depuis plus de 10 ans ; les maisons individuelles publiées se sont élevées à 30 unités, soit la même valeur maximale annuelle atteinte en 2007 depuis de très nombreuses années ; le nombre de logements construits s'est élevé à plus de 100 appartements (habitat collectif et individuel), ce qui a eu un effet positif sur l'évolution démographique, comme en 2007 ; en conséquence, les investissements dans le domaine de l'immobilier, dont la statistique est basée sur les permis, ont franchi un nouveau record, malgré la crise qui a commencé à se faire ressentir. Toutes ces données confirment que la ville de Delémont a su tirer profit de l'évolution conjoncturelle grâce aux efforts consentis en matière de planification et d'équipement.

Les Transports Urbains Delémontains (TUD) ont suivi la même évolution puisque le nombre de voyageurs a franchi un cap historique avec 214'372 personnes transportées. En conséquence, les recettes ont évolué positivement et le taux de couverture (30.81 %) est un record absolu depuis la création des TUD.

La fin de l'année 2008 a marqué le départ de Mme Renée Sorg, conseillère communale, qui a passé 7 années à la tête du Département de l'urbanisme et de l'environnement. En tant que première femme à cette fonction, elle a participé activement au développement d'un urbanisme durable et de proximité, en donnant de nouvelles impulsions afin de créer ou d'adapter la politique communale et les instruments en la matière. Un accent plus important a ainsi été donné, durant ces années, à la préservation du patrimoine naturel et bâti, à l'éco-construction, à la nature en ville, au développement des transports publics, bref au développement durable en général. Le cadre et la qualité de vie profiteront à coup sûr durablement de l'empreinte laissée par Mme Sorg.

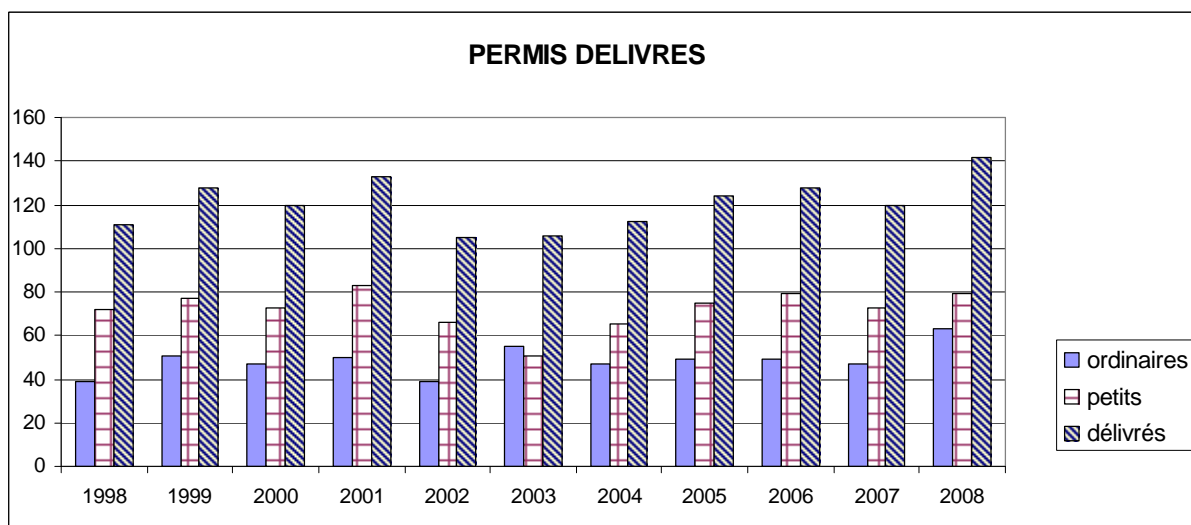
Etat général d'avancement des projets et des travaux de législature

La Commission de gestion et de vérification des comptes a souhaité connaître l'état d'avancement des travaux de législature - demandes de crédit, avec les dépenses effectuées :

Elaboration des plans spéciaux	Projets en cours (pas de demande de crédit)
Zone d'activités régionale de Delémont – ZARD (1'970'186.-)	En cours, 1'555'500.- environ dépensés
Mobilité douce (360'000.-)	En cours, 140'000.- environ dépensés
Plan directeur "Nature en Ville" (45'000.-)	Terminé, subvention reçue, crédit respecté
Cadastre du bruit (55'000.-)	En cours, 32'500.- environ dépensés
Entretien des bâtiments communaux – crédit-cadre (1'090'000.-)	En cours, 600'000.- environ dépensés
Rénovation du Gros-Seuc (1'520'000.-)	Terminé à l'exception de quelques finitions, décompte à suivre
Rénovation des toitures du Centre sportif (790'000.-)	Terminé, crédit respecté
Travaux urgents Maison de l'Enfance (330'000.-)	Terminé à l'exception de quelques finitions, crédit respecté
Réfection St-Michel 8 (35'000.-)	Terminé, crédit respecté
Assainissement et amélioration du Gros-Seuc suite aux inondations d'août 2007 (coût total des travaux env. 1'500'000.-, dont 300'000.- correspondent à une plus-value non couverte par les assurances)	Terminé à l'exception de quelques finitions, décompte à suivre
Réfection des toitures annexes du Centre sportif (130'000.-)	Terminé, crédit respecté

7.1 Permis de construire

Le premier graphique ci-dessous présente le nombre de permis délivrés. Il ne reflète toutefois pas totalement l'évolution de la conjoncture : contrairement à 2007, le nombre de permis publiés a été plus faible, comme le montre le second tableau, en raison de la crise financière et immobilière qui a produit ses premiers effets durant le dernier trimestre en particulier.



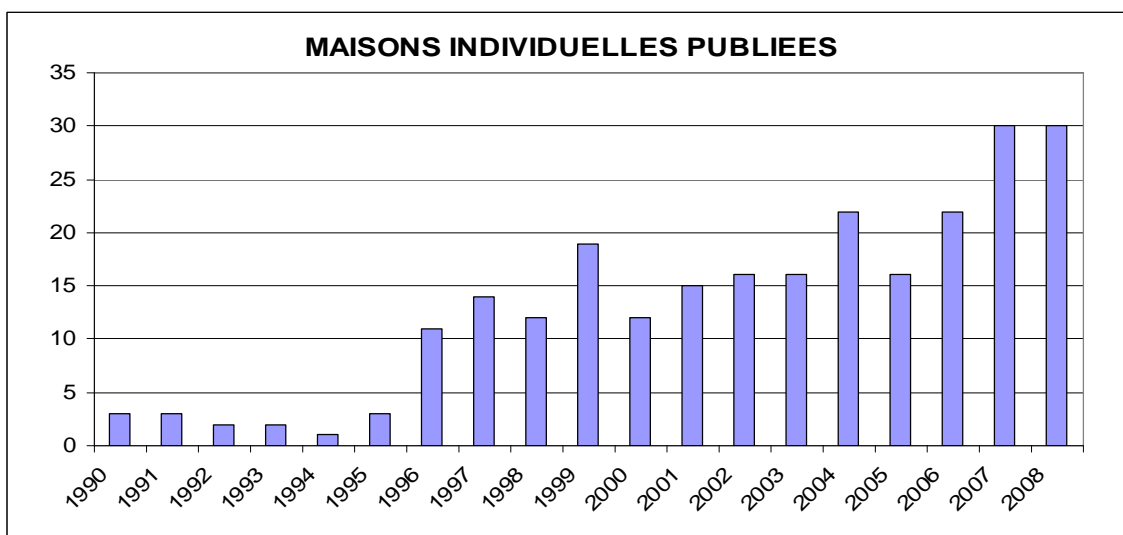
année	ordinaires	petits	délivrés	publiés
1996	40	66	106	
1997	41	62	103	
1998	39	72	111	
1999	51	77	128	
2000	47	73	120	
2001	50	83	133	
2002	39	66	105	
2003	55	51	106	
2004	47	65	112	
2005	49	75	124	
2006	49	79	128	
2007	47	73	120	137
2008	63	79	142	132

Ces données permettent de constater que le nombre total de permis délivrés a atteint un niveau record, calculé sur les 10 dernières années, en lien avec la conjoncture très favorable qui a prévalu jusqu'au troisième trimestre 2008 en particulier.

Les efforts déployés en matière de planification et d'équipement (plans spéciaux "Communance Ouest" et "Mexique Ouest" en particulier), afin d'accroître l'offre des terrains, ont ainsi permis la concrétisation de nombreux projets.

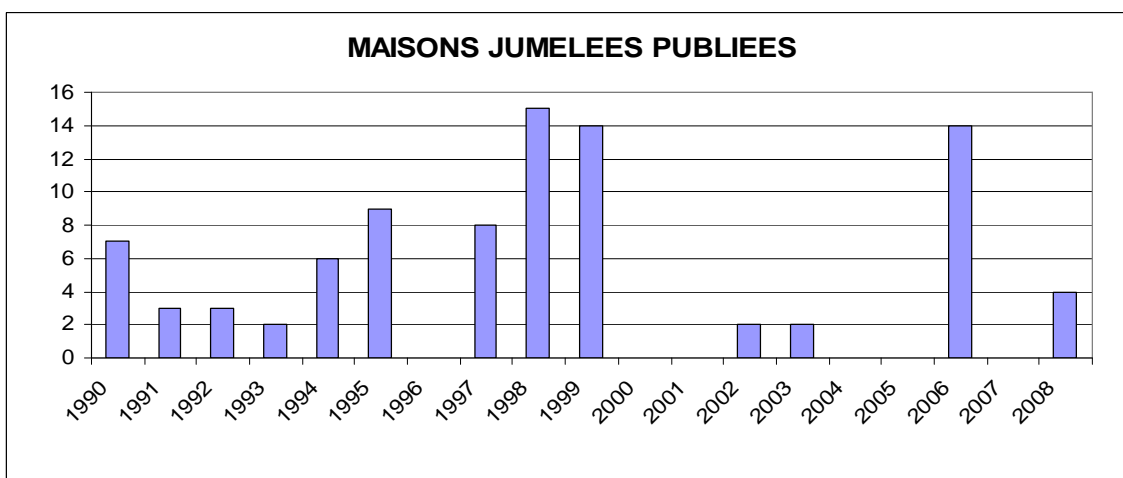
7.2 Maisons individuelles et jumelées publiées

Les deux graphiques suivants présentent le nombre de maisons individuelles et jumelées publiées à Delémont au cours des dernières années. L'évolution très positive constatée depuis 1994 dans le domaine des maisons individuelles, fruit d'une politique dynamique destinée à améliorer l'offre quantitative et qualitative des terrains mis sur le marché, a confirmé en 2008 le niveau record qui avait été atteint en 2007 (30 nouvelles maisons familiales par année).



L'offre actuelle de terrains équipés – donc immédiatement disponibles – est actuellement toujours très attractive et a l'avantage d'une grande diversité puisqu'elle couvre la plupart des secteurs de la ville, aussi bien au Nord, au centre, qu'au Sud.

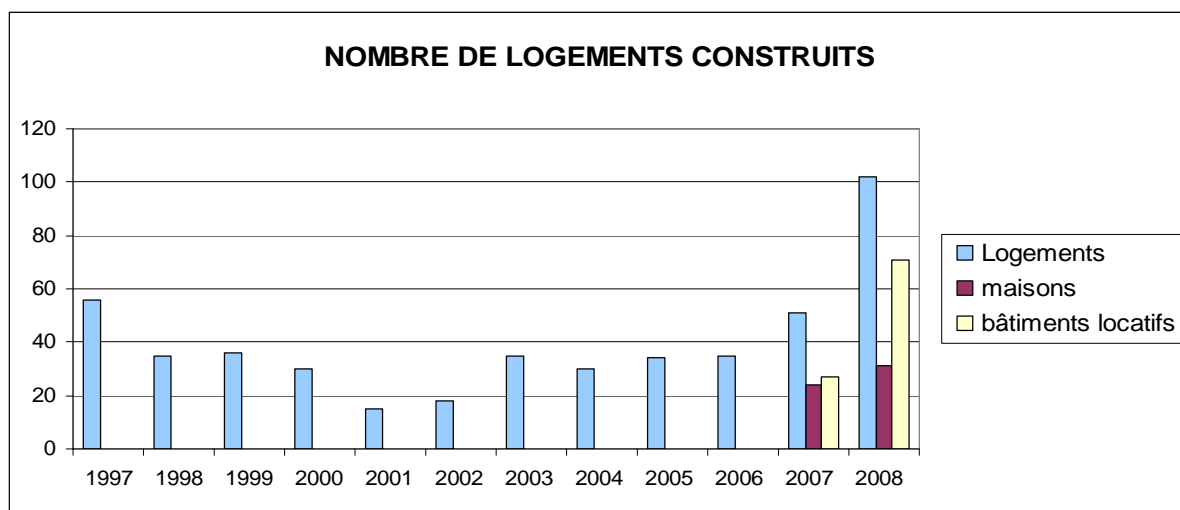
Les statistiques tirées du *Journal Officiel* mettent en évidence que le maintien d'une offre de terrains attractive est nécessaire. En effet, au cours de la dernière année, 14 familles de Delémont ont trouvé un terrain pour construire leur propre habitation, 9 familles en provenance d'autres communes sont venues s'établir à Delémont (au lieu de 4-5 en moyenne ces dernières années) alors que 6 familles (au lieu de 12 en moyenne ces dernières années) ont tout de même quitté la ville pour construire une maison familiale à l'extérieur.



Le nombre de maisons jumelées publiées chaque année est très fluctuant et dépend essentiellement des efforts déployés par des investisseurs privés intéressés à la promotion de ce type d'habitat.

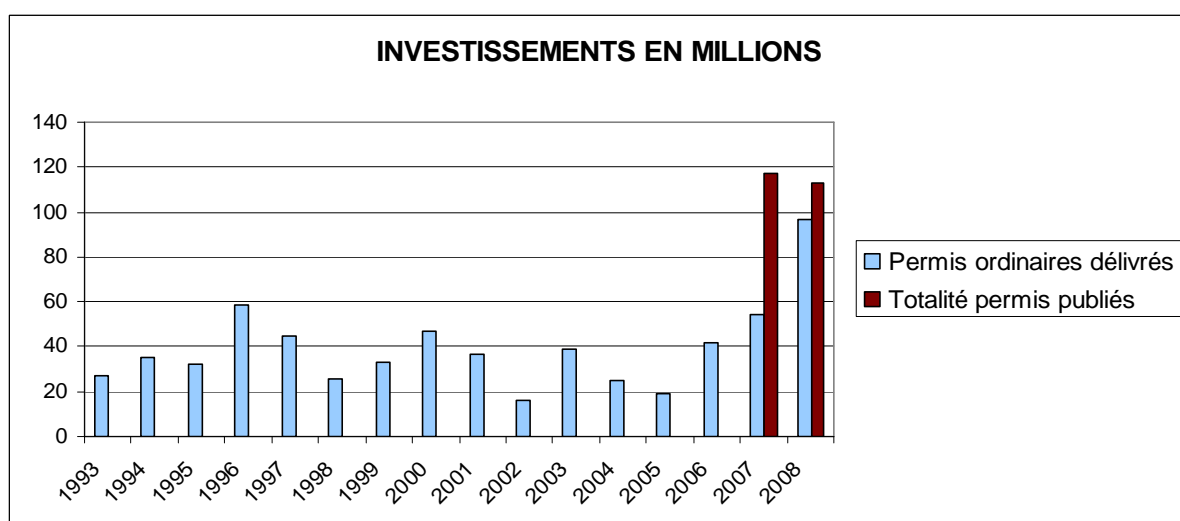
7.3 Montants investis et logements construits

Les graphiques ci-après présentent l'évolution des montants investis et des logements construits à Delémont.



L'année 2008 est à nouveau marquée par une très forte progression du nombre de logements construits, non seulement en raison des maisons individuelles réalisées mais également grâce aux constructions de nouveaux bâtiments locatifs.

L'intérêt marqué pour ces nouveaux logements est un signe encourageant qui a incité le Conseil communal à poursuivre une campagne d'information et de sensibilisation auprès des promoteurs, des constructeurs et des entreprises générales de la région afin d'améliorer l'offre actuelle. De nombreuses personnes sont en effet actuellement fortement intéressées par l'acquisition d'un logement en PPE : la qualité des terrains disponibles dans ce domaine devrait permettre d'encourager de nouvelles opérations immobilières qui sont indispensables si les autorités communales entendent assurer une augmentation de la population.



Le montant des investissements a connu une nouvelle progression en 2008, en particulier en ce qui concerne les permis délivrés qui ont concerné de grands projets industriels ou locatifs.

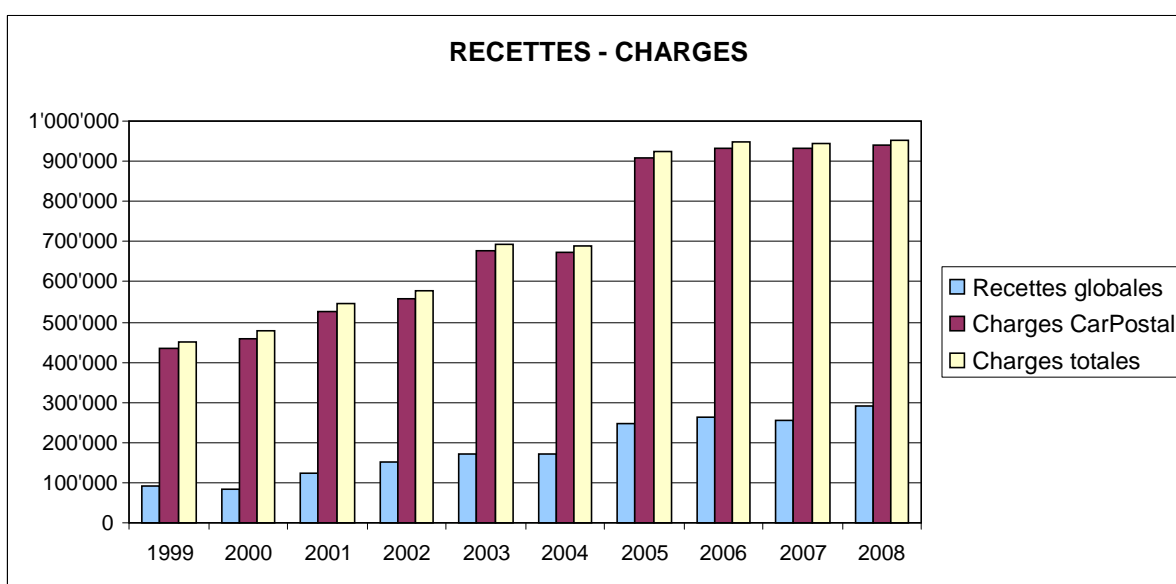
7.4 Transports Urbains Delémontains (TUD)

Le Département de l'urbanisme et de l'environnement a participé activement à l'élaboration de l'offre des prestations des Transports Urbains Delémontains (TUD), en collaboration avec CarPostal, Région Ouest, chargé de l'exploitation, et les communes de l'agglomération. Dans ce sens, la fin de l'année 2008 a permis la mise en service d'un nouvel horaire régional qui est particulièrement attractif et profitable pour la ville de Delémont à tous niveaux (population, entreprises industrielles et commerciales).

Les principaux changements de l'horaire qui est entré en vigueur en décembre ont en effet permis d'offrir de nouvelles prestations, en particulier à destination de la Commune (44 courses par jour), du Sud des voies (17 courses par jour desservant 3 nouveaux arrêts) et du Cras-des-Fourches le samedi (9 courses en journée).

L'année 2008 a été marquée par la quatrième année de fonctionnement complète des nouveaux horaires des transports publics (chambardement de décembre 2004), qui ont conduit à la mise en place de la navette "Gare – Vieille Ville – Hôpital" et à l'amélioration significative des prestations des lignes du "Cras-des-Fourches", afin de desservir tous les trains aux "heures de pointe" notamment.

Suite à la révision du contrat d'exploitation des TUD, qui lie la Municipalité de Delémont et CarPostal, une évaluation objective de l'ensemble des prestations a à nouveau été réalisée en 2008. Les résultats de cette évaluation ont permis de constater que l'ensemble des prestations effectuées sont de bonne, voire d'excellente qualité. Des demandes d'amélioration ont toutefois été formulées auprès de CarPostal, dans les domaines qui le méritent.



	Recettes globales¹	Charges Car postal²	Charges totales³	Taux couverture⁴
1999	91'886	433'821	448'249	21.18
2000	85'554	460'119	478'518	18.59
2001	124'906	527'640	547'487	23.67
2002	152'962	556'947	578'116	27.46
2003	172'429	676'088	694'824	25.50
2004	171'098	673'373	690'812	25.41
2005	245'699	907'710	923'232	27.07
2006	262'939	931'749	946'531	28.22
2007	255'054	932'621	945'172	27.35
2008	289'641	940'000	951'484	30.81

¹ Les recettes globales incluent les produits issus de la vente de titres de transport par les TUD, les rétrocessions liées à l'Abonnement général CFF et à l'Abonnement Vagabond ainsi que la subvention cantonale (depuis 2005). Depuis 2007, la subvention de l'Hôpital a disparu (perte de 10'000.- au titre des recettes)

² Il s'agit de la facture effective de CarPostal pour la réalisation des prestations des TUD

³ Les charges totales comprennent les frais liés aux prestations de CarPostal et à la promotion notamment

⁴ Il s'agit du rapport entre les charges de CarPostal et les recettes globales

Les statistiques et les indicateurs 2008 permettent de constater, par rapport à l'année précédente, une évolution positive, même si les prestations sont restées identiques par rapport à l'année précédente :

- le nombre de voyageurs a évolué très positivement : 204'035 voyageurs (+ 11.75 %) ;
- en 2008, les TUD ont ainsi transporté, avec l'adjonction des clients du Publicar, 214'372 voyageurs au total, ce qui constitue un record absolu depuis la création des TUD ; c'est ainsi la première fois que la barre des 200'000 voyageurs est franchie ;
- le taux de couverture a atteint un niveau record, sans doute depuis la création des TUD, à 30.81 %, soit un taux supérieur à la moyenne des lignes de bus du Canton du Jura en général ;
- les recettes, qui se sont montées à Fr. 289'641.- ont connu, elles aussi, une forte progression (+ 13.56 %), grâce notamment à l'augmentation des tarifs, à la subvention cantonale obtenue pour la navette, aux rétrocessions liées à l'Abonnement général CFF et à l'indemnisation de la Communauté tarifaire jurassienne (abonnement "Vagabond") ;
- les charges ont été maîtrisées.

Dans le cadre de la promotion des TUD et des transports publics en général, les cartes journalières "commune" supplémentaires acquises en 2006 ont à nouveau connu un grand succès : avec 13 titres de transport, la Commune dispose ainsi d'un produit attractif qui contribue à améliorer l'accessibilité des transports publics et à renforcer les efforts entrepris afin de promouvoir une mobilité douce et durable. En 2008, 99 % des cartes ont été vendues, ce qui a permis de dégager un bénéfice appréciable, après déduction de tous les frais y relatifs (personnel y compris).

7.5 Entretien et maintenance des bâtiments communaux

Un entretien minimal des bâtiments communaux a été effectué, comme durant les années précédentes, en fonction des dotations budgétaires disponibles et des montants annuels attribués au travers du crédit-cadre voté en 2005. L'analyse globale de l'état du patrimoine immobilier communal a été poursuivie afin d'élaborer des fiches de gestion pour chaque bâtiment contenant toutes les données techniques et les informations utiles et nécessaires à une gestion cohérente. Il faut constater une fois encore que les dotations budgétaires actuelles ne permettent pas d'assurer un entretien normal des 80 bâtiments communaux, dont la valeur est grossièrement estimée à 80 millions de francs (Fr. 360'000.- pour 2008, soit moins de 1 % de la valeur des bâtiments qui est une valeur admise habituellement par les milieux spécialisés).

Concernant la maintenance des bâtiments (conciergerie), les résultats de l'étude globale lancée en 2006 ont été exploités afin d'adapter les modalités de travail. Les principales données de base qui ont été récoltées par le responsable des concierges montrent l'importance des travaux de maintenance actuels : environ 27'000 heures par année sont consacrées à la maintenance de plus de 28'000 m² de surface. Cette analyse a déjà permis de faire un état des lieux, de mettre en évidence les forces et faiblesses et d'établir un catalogue d'actions permettant de maintenir la qualité des prestations tout en recherchant des possibilités de rationalisation, d'économies et d'une meilleure protection de l'environnement.

7.6 Commission de l'urbanisme et de l'environnement

La Commission de l'urbanisme et de l'environnement a siégé à 9 reprises au cours de l'année 2008, sous la présidence de M. Manuel Lachat. La commission a traité les principaux permis de construire requérant des dérogations aux dispositions du Règlement communal sur les constructions. Elle a examiné plusieurs projets importants pour le développement de la Ville et l'amélioration de son attractivité, en particulier le concours Européen 9 sur le site "Gros-Seuc – Morépont", la carte des dangers crues de la Sorne, le plan directeur "Nature en Ville" et le plan directeur de l'affichage public. La commission a consacré une journée à la visite de l'écoquartier Vauban, à Fribourg-en-Brisgau, dont les principes pourraient être appliqués sur le futur quartier du Gros-Seuc.

La commission a également préavisé et suivi les dossiers relatifs à l'amélioration du patrimoine immobilier communal, à savoir, notamment : les demandes de crédit relatives aux travaux d'assainissement et d'amélioration du Gros-Seuc suite aux inondations d'août 2007, à la réfection des toitures annexes du Centre sportif et à la rénovation de la salle du Conseil de Ville de l'Hôtel

de Ville (crédit de Fr. 185'000.-). La commission a également examiné les trois projets socioculturels et sportifs (salle de spectacle St-Georges, Centre de la jeunesse et de la culture et patinoire régionale) pour lesquels une augmentation de la quotité d'impôts a été refusée.

D'autres dossiers importants ont aussi été étudiés, en particulier : l'évaluation et la définition des prestations des Transports Urbains Delémontains (TUD) pour l'année 2007 et la préparation du nouvel horaire 2009. La commission a également traité des questions en lien avec la maintenance des bâtiments communaux et le suivi des consommations énergétiques. Elle a préavisé favorablement les budgets de fonctionnement et d'investissement du Département de l'urbanisme et de l'environnement, le plan spécial "Aire d'accueil pour les gens du voyage" et le crédit de Fr. 150'000.- pour la réalisation d'un deuxième abri deux-roues à l'Ouest de la Gare CFF. La commission a enfin pris connaissance, avec satisfaction, de l'organigramme du nouveau Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics (JETP) mis au point dans le cadre du regroupement des services techniques.

7.7 Commission de la Vieille Ville

La Commission de la Vieille Ville a siégé à 6 reprises au cours de l'année 2008, sous la présidence de la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement. Malheureusement, la commission a rarement atteint le quorum pour ses délibérations et n'a plus rencontré un intérêt réel de la part de certains milieux en particulier.

La commission s'est principalement consacrée : à la réhabilitation du patrimoine bâti dans les petites et moyennes villes de Suisse (étude du réseau Vieille Ville), à l'examen de directives et d'une charte pour la valorisation du patrimoine, à l'avenir du marché de l'artisanat, à la problématique de l'aménagement des terrasses et des vitrines, aux demandes de permis de construire en Vieille Ville, aux aides financières pour la rénovation des façades et la réhabilitation de logements en Vieille Ville, à l'avenir de la commission.

7.8 Commission « Nature et paysage »

La Commission spéciale « Nature et paysage », présidée par la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement, et composée des différents milieux concernés, a siégé à 5 reprises en 2008. La commission a suivi son programme pour la législature 2005 – 2008, dont le fil conducteur est le plan directeur « Nature en ville », qui a été formellement approuvé par les instances cantonales et communales compétentes et qui est entré en vigueur.

Différents projets ont été initiés ou réalisés : projet-pilote de traitement des plantes envahissantes (en collaboration avec les jardiniers de la Voirie), réalisation d'un écran végétal devant le dépôt MetFer, étude de faisabilité pour un réseau selon l'Ordonnance sur la qualité écologique, plan de gestion du talus de la pinède de Bambois, concept de gestion des arbres en ville, etc. Dans le cadre de la consultation lancée par le Canton au sujet de la Loi cantonale sur la protection de la nature et du paysage, la commission a émis un préavis détaillé. Enfin, elle a été associée à la concertation concernant la carte des dangers en cas de crues de la Sorne et a pu faire valoir ses intérêts.

7.9 Commission de construction « Rénovation du Gros-Seuc »

La Commission spéciale de construction « Rénovation du Gros-Seuc » a siégé à 3 reprises au cours de l'année 2008, sous la présidence de la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement.

Quelques menus travaux ont été réalisés dans le cadre du crédit initial de Fr. 1'520'000.-. La majeure partie du travail 2008 a concerné l'assainissement des locaux touchés par les inondations des 8 et 9 août 2007. Les salles ACM et le labo photo ont été totalement rénovés et mis à disposition des élèves dès la rentrée d'août 2008. Les halles de gymnastique, flambant neuves, ont été rouvertes au début novembre 2008.

* * * * *

TABLE DES MATIERES

Page

1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE

	Préambule	1
1.1	Corps électoral	2
1.2	Conseil de Ville	3
1.3	Conseil communal	3
1.4	Administration générale et Chancellerie communale	3
1.5	Informatique	4
1.6	Personnel	5
1.7	Archives	7
1.8	Commission de conciliation en matière de bail	8
1.9	Contrôle des habitants	8
1.10	Jumelages	11
1.11	Commission de la mairie	11
1.12	Service de police	12
1.13	Centre de Renfort d'incendie et de secours (CRISD)	14
1.14	Protection civile	15

2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA JEUNESSE ET DU LOGEMENT

	Préambule	16
2.1	Logement	16
2.2	Aide sociale	16
2.3	Mesures tutélaires	16
2.4	Allocations de fin d'année	17
2.5	Bourses et prêts	17
2.6	Commission ASL	17
2.7	Agence communale AVS	17
2.8	Office l'emploi	18
2.9	Maison de l'Enfance	19
2.10	Espace-Jeunes	22
2.11	Colonie du Creux-des-Biches	22
2.12	Conseil delémontain des jeunes	23

3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE ET DES SPORTS

	Préambule	24
3.1	Sports	24
3.2	Culture	25
3.3	Bibliothèques et Ludothèque	26
3.4	Galerie Paul-Bovée	27

4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

	Préambule	28
4.1	Commission de l'énergie et des eaux et Avenir des SID	30
4.2	Service de l'électricité	30
4.3	Service des eaux	33
4.4	Service du gaz	34
4.5	Système d'information du territoire	35
4.6	Service administratif	36
4.7	Service de l'énergie	36
4.8	Statistiques 2008	38
4.9	Considérations finales	40

5. DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES ECOLES

	Préambule	41
5.1	Statistiques et comparaisons fiscales	42
5.2	Déclarations d'impôts 2008	42
5.3	Commissions	42
5.4	Ecoles primaire et enfantine	43
5.5	Communauté scolaire	45

6. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

	Préambule	48
6.1	Service des travaux publics	48
6.2	Commission des travaux publics	50
6.3	Commission des digues	50
6.4	Travaux de législature 2005-2008	51

7. DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

	Préambule	52
7.1	Permis de construire	53
7.2	Maisons individuelles et jumelées publiées	53
7.3	Montants investis et logements construits	54
7.4	Transports urbains delémontains (TUD)	55
7.5	Entretien et maintenance des bâtiments communaux	57
7.6	Commission de l'urbanisme et de l'environnement	57
7.7	Commission de la Vieille Ville	58
7.8	Commission spéciale « Nature et paysage »	58
7.9	Commission de construction « Rénovation du Gros-Seuc »	58